

AR VRAN

1969

Tome 2_Fascicule 2



SOMMAIRE

Ecologie et dénombrement d'oiseaux nicheurs à la Station biologique de Paimpont (Ille-et-Vilaine).

par B. LE GARFF..... 70

Actualités ornithologiques du 15 novembre 1968 au 15 mars 1969.

par J.-P. ANNEZO

P. DORVAL

J.-C. DREANO

Y. GUERMEUR

C. HAYS

M. KERVELLA

M. LE DEMEZET

G. ROLLANDO..... 102

Bibliographie ornithologique bretonne..... 128

ÉCOLOGIE ET DÉNOMBREMENT D'OISEAUX NICHEURS
À LA STATION BIOLOGIQUE DE PAINPONT (ILLE-ET-VILAINE)

par Bernard LE GARFF

Laboratoire de Zoologie, Faculté des Sciences de Rennes

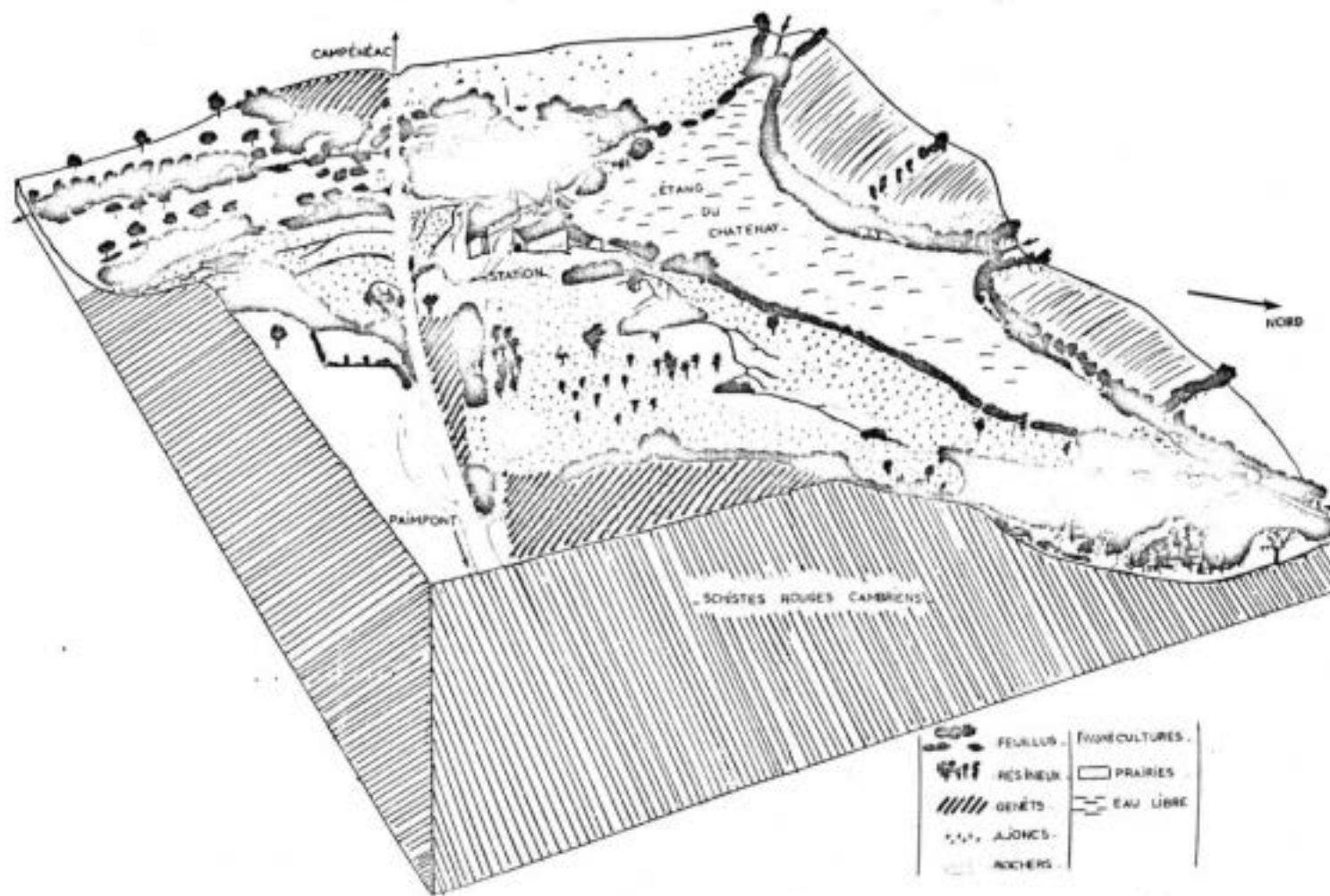
L'écologie des oiseaux occupe une place de plus en plus grande en ornithologie depuis les travaux de PALMGREN (1930) en Finlande, KENDEIGH (1944) et DOUGH (1950) aux États-Unis, YAPP (1956) en Grande-Bretagne et TURCEK (1957) en Tchécoslovaquie. En France, c'est FERRY (1958) qui, le premier, a mis au point et utilisé une méthode de dénombrement d'oiseaux nicheurs permettant de traduire par des données quantitatives et écologiques les observations de terrain. Depuis, en collaboration avec cet auteur, de nombreux travaux ont été publiés, en particulier par les membres du C.E.O.B. de Dijon : citons entre autres ceux de FERRY et FROCHOT (1958, 1964, 1966) et celui de BLONDEL (1965) auxquels nous nous sommes surtout référés ici.

Le présent travail est donc loin d'être le premier du genre. Cependant, à notre connaissance, rien de semblable n'a été effectué en Bretagne si ce n'est la toute récente étude de MAHED (1968) sur la lande de l'île Bailleron (Morbihan). De plus, tous les travaux effectués jusqu'à ce jour l'ont été sur milieu homogène alors que notre dénombrement, mené tout au long de la saison de nidification 1968, porte sur un terrain comportant plusieurs parcelles contiguës mais de nature différente.

Nous avons porté notre choix sur les terrains de la Station biologique de Painpont pour leur richesse en oiseaux mais également pour des raisons pratiques, ce travail constituant une partie d'un Diplôme d'Étude de Approfondie présenté au Laboratoire de Zoologie de la Faculté des Sciences de Rennes, établissement dont dépend la Station biologique.

Nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance à Monsieur le Professeur RAZET pour l'intérêt qu'il a porté à nos observations et à la réalisation de ce travail dans son Laboratoire. Nous remercions également MM. P. TREHEN et J.-C. LEFEUVRE pour tous les conseils qu'ils nous ont si aimablement donnés au cours de nos conversations.

Ar Vreot, II, 2.



I. DESCRIPTION DU MILIEU

La Station biologique de Paimpont est située sur une lande au milieu de la forêt aux confins de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Rennes. Ses terrains contiennent le petit étang du Châtenay - l'un des nombreux étangs de la forêt de Paimpont - retenu par une digue artificielle dans un vallon bordé de collines sèches où affleurent les schistes rouges cambriens. Cette retenue d'eau a permis le développement d'une végétation dense et localisée de feuillus.

Avant tout travail d'observation ornithologique, il était nécessaire de dresser la carte topographique et de la végétation du secteur à étudier. Ceci fut l'objet de 6 sorties sur le terrain du 15 janvier au 13 mars.

Au total, la parcelle choisie couvre une vingtaine d'hectares dont il faut déduire la surface de la route et des bâtiments de la Station. Reste donc la partie utilisable par les oiseaux, à savoir 14 hectares de terrains non cultivés et 3 hectares d'eau libre auxquels il faut ajouter quelques bordures de champs au nord de l'étang.

A partir de la carte de végétation, trop diversifiée pour être exploitée rationnellement, nous avons regroupé les différentes essences végétales en " associations " plus larges et défini ainsi plusieurs milieux. Dans chaque milieu, les pourcentages de surface de terrain recouverte par les différentes espèces végétales ont été évalués approximativement sur plan, afin de caractériser les biotopes comme suit :

1°) une zone couvrant 6 hectares, où dominent arbres feuillus et prairies plus ou moins humides, et qui correspond aux parties basses du relief : vallée de l'Aff et queues d'étang.

Cette zone est occupée par des prairies plantées de pommiers pour environ 40% de sa surface. Le reste est composé de taillis où dominent les chênes (*Quercus pedunculata* Ehrh. et *Quercus sessiliflora* Salisb.) qui couvrent environ 17%, associés à des charmes (*Carpinus betulus* L.) pour environ 8%. Les saules (*Salix* sp.), très denses, occupent 10% de cette zone, les genêts (*Sarothamnus scoparius* (L.) Wimmer) 8%, les prunelliers (*Prunus spinosa* L.) et cerisiers (*Prunus cerceus* L.) 8%, les joncs (*Juncus* sp.) 7%. Il faut y ajouter quelques poiriers (*Pirus communis* L.), châtaigniers (*Castanea sativa* Miller) et peupliers (*Populus* sp.) totalisant à peine 2%.

Sous ces feuillus poussent quelques fougères (*Pteris aquilina* L., *Osmunda regalis* L. ...) et de nombreuses plantes herbacées.

2°) une zone de landes couvrant 6 hectares correspondant aux collines et aux lignes de crêtes où la roche affleure, couverte de mousses et de lichens.

Cette lande est surtout xérophile; elle occupe environ 93% de la surface et est essentiellement composée d'ajoncs (*Ulex europaeus* L.) de bruyères (*Erica cinerea* L. et *Erica ciliaris* L.), de cellune (*Cal-*



zone de feuillus le long du ruisseau



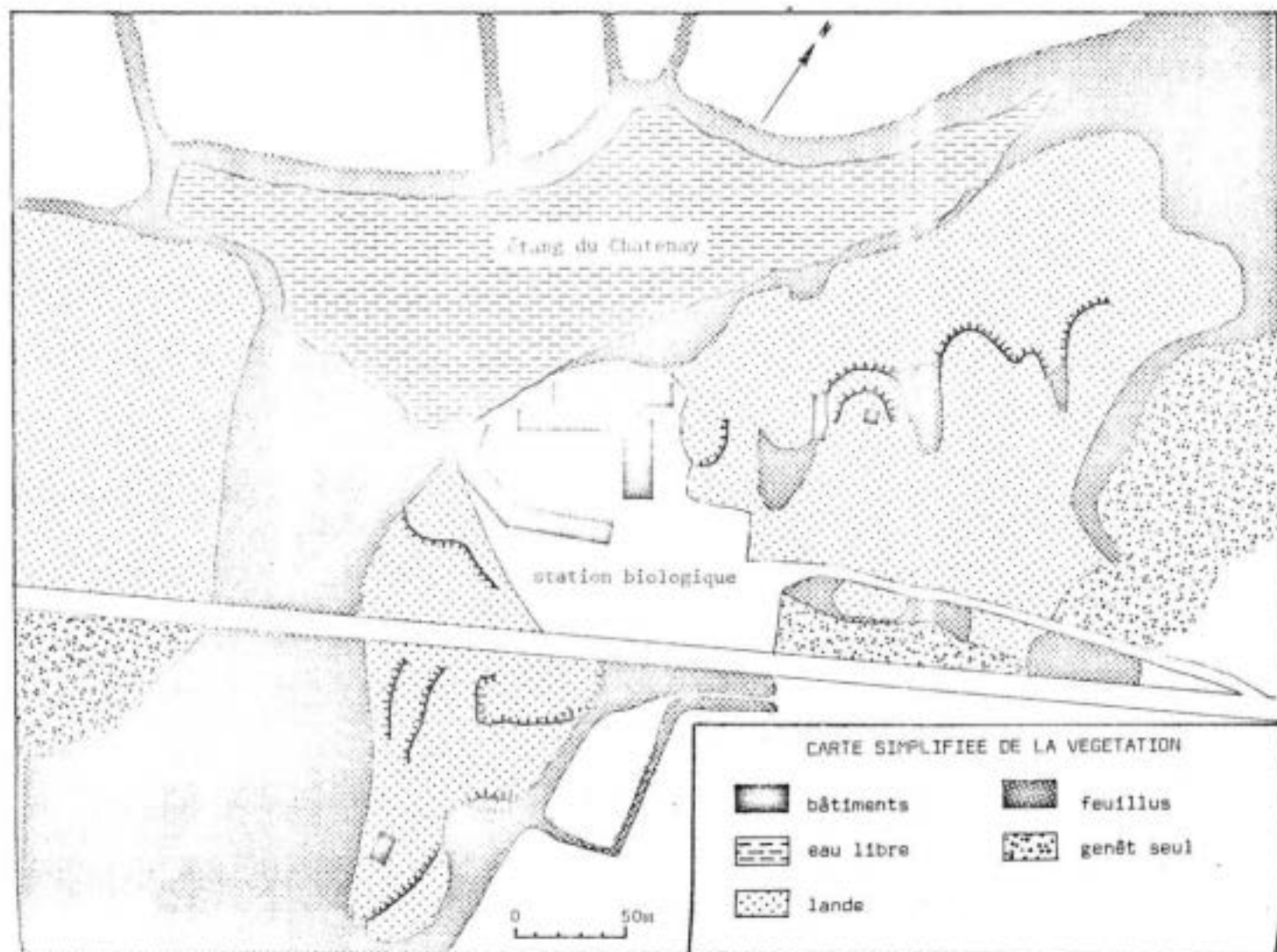
lande et queue d'étang



abords de la Station



zone de lande avec pins



Juncus vulgaris (L.) Hall), de fougères (*Pteris aquilina* L.) avec ça et là des asphodèles (*Asphodelus arrondaei* Lloyd), des digitales (*Digitaria purpurea* L.) et des pelouses à *Agrostis setacea* Curtis.

A cette lande proprement dite viennent se mêler des pins maritimes (*Pinus pinaster* Soland.) couvrant environ 2%, des genêts (*Sarothamnus scoparius* (L.) Wimmer) couvrant 4%, des genévriers (*Juniperus communis* L.) et du houx (*Ilex aquifolium* L.) totalisant à peine 1%.

3°) une zone de genêt seul (*Sarothamnus scoparius* (L.) Wimmer) couvrant environ 1,5 hectares. Nous verrons plus loin les raisons pour lesquelles nous l'avons distinguée de la lande.

4°) enfin 3 hectares d'eau libre de l'étang et de la petite mare intermittente de la carrière, en face de la station mais de l'autre côté de la route.

II. METHODE DE TRAVAIL

De nombreuses méthodes de dénombrement d'oiseaux nicheurs ont été proposées par les différents auteurs. Nous pouvions éliminer d'emblée les méthodes relatives ou méthodes des itinéraires-échantillons : celle de YAPP (1956), celle de FERRY & FROCHOT (1959) etc... qui, axées sur le calcul de densités spécifiques, nécessitent toutes des zones d'étude parfaitement homogènes. Le terrain que nous avons choisi n'étant homogène que sur des surfaces trop restreintes pour l'emploi de telles méthodes, nous avons eu recours à une méthode absolue très nettement inspirée de celle de PUGH (1950) dite des "quadrats" ou plans quadrillés, analogue à celle employée par FERRY pour certains dénombrements et par BLONDEL en 1965.

Mais en réalité chaque auteur a sa propre méthode en ce sens que la nature du terrain et le but recherché nécessitent certaines variantes. C'est ainsi que nous n'avons pas réellement tracé de quadrats, mais plutôt utilisé les contours de la végétation. En effet, les points de repère naturels étant largement suffisants, nous n'avons pas jugé utile d'en ajouter, à l'exception de quelques numéros sur certains arbres.

La méthode des quadrats est devenue classique; cependant nous avons jugé utile de la décrire en détail ici pour montrer qu'elle est utilisable par tout ornithologue consciencieux puisqu'elle ne requiert pas de gros moyens matériels. Il est en effet souhaitable que de tels dénombrements se multiplient en Bretagne où tout reste à faire dans ce domaine.

Le travail de terrain a consisté en 12 journées d'observation s'échelonnant de la mi-mars à la fin-juin, soit environ une sortie par semaine. A chaque sortie, la durée d'observation a été de 4 heures minimum à 7 heures maximum, le trajet parcouru étant à chaque fois de 5 kilomètres environ effectués à la vitesse moyenne de 1 kilomètre/heure. Ce qui totalise une soixantaine d'heures d'observation sous des conditions

TABLEAU I

Sortie n° :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	total
Foule d'eau	4	2	3	2	2	2	2	1	2	2	2	2	26
*Alouette lulu	2	0	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	9
Alouette des champs	3	1	2	1	2	2	2	4	0	2	0	0	19
Pipit farlouse	2	3	1	8	2	4	1	5	2	3	4	4	39
Troglodyte	13	10	6	10	9	10	10	7	9	8	7	10	109
Accenteur mouchet	10	9	7	12	8	7	9	5	5	9	12	10	101
Rougegorge	8	4	8	9	3	6	6	1	5	13	7	4	73
Merle noir	6	3	6	4	3	7	11	2	9	8	3	9	71
Grive musicienne	1	5	1	2	4	5	7	4	4	5	3	6	47
*Fauvette pitchou	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	0	9
Noisetier huppé	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Mésange à longue queue	1	1	3	1	3	2	1	1	1	2	0	1	17
Mésange nonnette	3	1	0	1	0	1	2	0	1	1	2	0	12
Mésange bleue	3	4	3	3	1	0	1	1	1	1	3	1	22
Mésange charbonnière	2	2	0	1	0	2	0	1	2	2	1	0	13
Bruant jaune	4	2	3	6	2	6	5	1	3	7	3	5	47
Pinson des arbres	2	2	2	4	5	4	3	1	4	3	4	8	42
Sourcil pivoine	1	0	5	4	3	5	4	5	3	12	8	10	60
Bergeronnette grise		1	1	1	2	0	2	2	2	2	0	2	15
Pouillot véloce		2	4	10	5	9	6	3	4	4	2	4	53
Canard colvert				1	1	0	1	0	0	0	0	0	3
Buse variable				1	1	0	0	0	1	0	0	1	4
Hirondelle de cheminée		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Linotte mélodieuse		1	2	4	9	9	6	6	7	9	11		64
Moineau domestique		1	0	1	1	1	1	1	2	1	1		10
Etourneau sansonnet		1	0	0	0	1	0	0	2	1	1		6
Corneille noire		1	0	0	0	1	1	1	1	1	1		7
*Pic épeichette				1	0	0	1	0	0	0	0		2
Hirondelle de rivage		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+
Traquet pâle		5	1	2	2	2	1	2	3	0			18
Traquet motteux		1	0	0	0	0	0	0	0	0			1
Fauvette des jardins		1	0	0	0	2	4	4	5	3			19
Grisepereau des jardins		1	0	0	1	1	1	0	0	0			4
Bruant zizi		1	0	0	1	1	0	0	0	2			5
Chardonneret		1	2	2	4	2	1	3	5	3			23
Verdier		4	1	0	0	0	2	0	1	0			8
Geai des chênes		2	0	2	1	1	0	1	0	1			8
Pic bavard		1	1	1	1	1	1	1	1	1			9
Martinet noir			+	+	+	+	+	+	+	+			+
*Pic cendré			1	0	0	0	1	0	0	0			2
- Fauvette grisette			1	2	8	1	3	7	1	2			25
Pouillot fitis			2	2	2	3	3	2	2	2			18
Troglodyte													
Torcol fourmilier					1	0	0	0	0	0			1
*Pipit des arbres					1	0	0	1	1	0			3
Bergeronnette des ruisseaux					1	0	0	0	0	0			1
*Epervier d'Europe						1	0	0	0	0			1
Pigeon ramier						1	0	0	0	0			1
Tourterelle des bois						1	0	1	2	0			3
Coucou gris						1	0	0	1	0			3
Chouette hulotte						1	-	-	-	1			3
*Inguilevent d'Europe						1	-	-	-	1			3
Pic vert						1	1	0	0	1			4
Rougequeue noir						1	0	0	0	1			2
Rougequeue à front blanc						1	2	0	0	0			3
*Phragmite des joncs						1	0	0	0	0			1
Grive draine								2	1	1	0		4
Martin-pêcheur									1	0	1		2
*Hypelais polyglotte									1	0	0		1
Mésange noire										1	0		1
TOTAL GENERAL													1061

météorologiques variées, à des heures différentes et en changeant d'itinéraire à chaque fois dans le but d'augmenter au maximum les chances de contact avec tous les oiseaux établis, y compris les crépusculaires comme l'Engoulevent et les nocturnes comme la Chauvette hulotte pour lesquels nous avons effectué trois sorties de nuit.

Le plan délimitant les contours de végétation a été tiré sur calque de format 42 x 53 cm à une échelle de 1/1000e (1 cm. pour 10 m) de façon à ce que les divers plans d'observation soient comparables et superposables les uns aux autres et à la carte de végétation simplifiée en milieu. Un nouveau plan est utilisé à chaque sortie, sur lequel sont notés la date, l'itinéraire suivi, les heures de passage aux différents endroits, les conditions météorologiques et toutes les observations relatives aux oiseaux susceptibles de nicher dans les parages, inscrites sous forme codée sur le plan à l'endroit précis de leur manifestation: L'oiseau est noté par les initiales de son nom français à l'intérieur d'un symbole différent selon qu'il s'adresse à un individu seul, un couple, un mâle chanteur, un individu au vol, un oiseau présentant un comportement de nicheur ou ébecquant, un nid trouvé, un groupe familial hord du nid, etc... Les déplacements de l'oiseau sont notés ainsi que les nouveaux postes de chant après déplacement, ceci afin de distinguer un mâle chantant en divers points de son territoire d'un oiseau chassé hors de son territoire par notre présence. Chaque fois qu'il est possible d'entendre au même moment deux mâles s'affrontant par le chant, nous le notons d'un pointillé reliant les deux points, de même que sont repérés les lieux de combat, tout ceci afin de faciliter le décompte ultérieur et la distinction des couples voisins...

En fin de saison, toutes les observations sont récapitulées sur un plan différent pour chaque espèce. Mais cette fois chaque donnée n'est plus effectuée de l'initiale de l'oiseau mais du numéro de la sortie pour éviter de compter pour deux oiseaux différents un même individu qui se serait déplacé au cours d'une même sortie. Il s'ensuit que sur chaque plan spécifique se forment des nuages de points plus ou moins nets selon les espèces, sauf pour quelques oiseaux sans territoire défini pour lesquels les points sont dispersés. Chaque nuage correspond à un couple cantonné et donne des indications sur la dimension des territoires et l'emplacement présumé du nid.

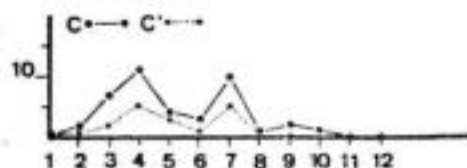
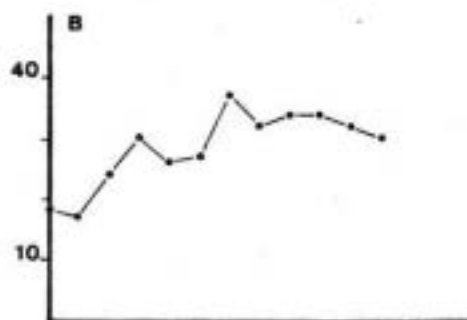
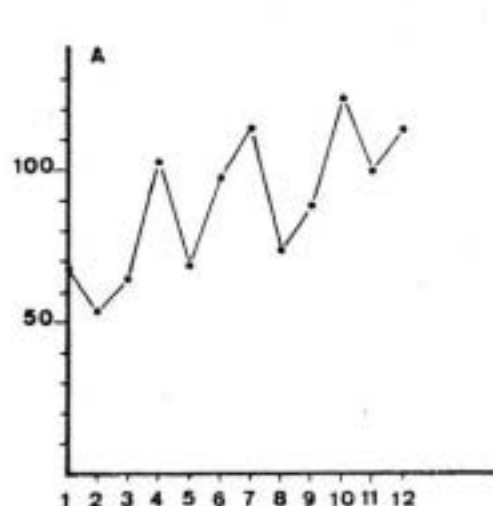
La méthode a donc l'avantage de permettre un dénombrement précis des couples établis et donc des nids probables sans qu'il soit utile de les trouver tous ce qui serait très long et même impossible pour certaines espèces. De plus, ces plans spécifiques étant sur calque, il est possible de les superposer à la carte de végétation simplifiée en biotopes, ce qui donne des indications sur les préférences écologiques de l'espèce.

III. RESULTATS

Le tableau n°1 (ci-contre, p. 77) exprime le nombre de contacts par espèce et par sortie. Afin d'en faciliter la lecture, nous avons conser-

TABLEAU 2

n° sortie	date	conditions atmosphériques	A	B	C	D
1	13 mars	temps couvert, vent	67	18	-	18
2	19 mars	soleil vent	53	17	2	20
3	27 mars	soleil	64	24	7	27
4	09 avril	très beau temps	102	30	11	38
5	17 avril	temps couvert, vent	68	26	4	42
6	24 avril	soleil voilé	97	27	3	45
7	01 mai	soleil	116	37	10	55
8	10 mai	temps couvert, vent fort	73	32	1	58
9	15 mai	soleil	88	34	2	58
10	22 mai	temps clair nuageux	123	34	1	59
11	10 juin	soleil, vent	99	32	0	59
12	20 juin	soleil	113	30	0	59



En abscisses : les numéros des sorties.

En ordonnées : le nombre de contacts (A), le nombre total d'espèces (B),
le nombre d'espèces nouvelles (C et C').

vé l'ordre dans lequel nous sont apparues les différentes espèces au cours de la saison, d'où la disposition en " escalier " ; cependant, pour chaque sortie, les oiseaux ont été classés dans l'ordre systématique. Pour les deux espèces nocturnes, les signes - indiquent que l'espèce n'a pas été spécialement recherchée pendant la visite correspondante (pas de visite de nuit).

Le tableau n°2 (ci-contre, p.79) indique les dates des sorties, leurs conditions météorologiques grossières et précise pour chacune le nombre total de contacts (colonne A), le nombre d'espèces observées (colonne B), le nombre d'espèces nouvelles par rapport aux sorties précédentes (colonne C) ainsi que le total cumulé des espèces (colonne D).

Les variations sensibles enregistrées d'une sortie à l'autre dans le nombre total de contacts (graphique A) sont en grande partie liées aux variations des conditions atmosphériques : en réduisant d'une part l'activité des oiseaux, d'autre part l'acuité visuelle et auditive de l'observateur, le temps couvert et le vent occasionnent des variations négatives et parfois importantes (voir sorties 5 et 8) du nombre de contacts, d'où l'allure " en dents de scie " de la courbe A. Remarquons également la tendance ascendante de cette courbe, ce qui correspond au cantonnement progressif de nouveaux couples au fur et à mesure du déroulement de la migration.

L'interprétation des variations enregistrées dans les colonnes B (graphique B) et C (graphique C) nous donne une idée du déroulement de la saison de reproduction sur notre parcelle : arrivées et passage des migrants et cantonnement des couples :

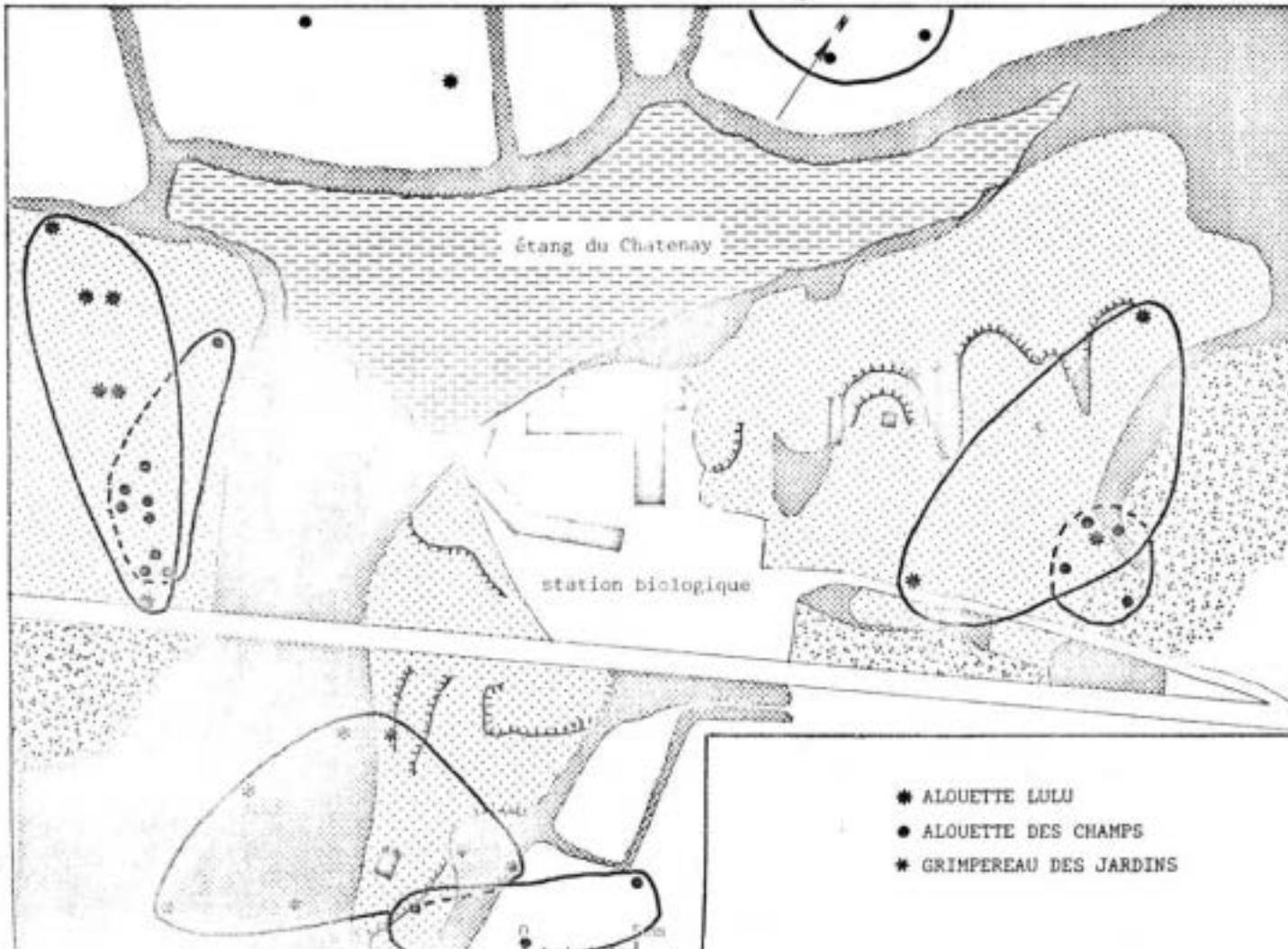
Parmi les 18 espèces observées dès notre première visite du 13 mars, la plupart est vraisemblablement constituée de sédentaires, à l'exception peut-être du Pipit farlouse, du Pinson des arbres et du Roitelet huppé (ce dernier ne nichera pas).

Le 19 mars, 2 nouvelles espèces viennent augmenter notre liste. Trois solutions se présentent : 1°) ces espèces sont nicheuses sur notre parcelle mais nous ont échappé à la première sortie.

2°) leurs incursions sur notre terrain ne sont qu'occasionnelles, soit que leur territoire soit très vaste et que notre parcelle n'en constitue qu'une très faible partie, soit que leur territoire soit contigu à la parcelle.

3°) ces espèces se sont réellement installées depuis la première sortie ou ne sont que de passage : cette solution paraît vraisemblable pour les oiseaux observés très régulièrement lors des sorties qui suivent le premier contact ainsi que pour ceux qui ne font l'objet que d'un unique contact.

Dans le cas présent, nous pouvons éliminer la deuxième solution pour les deux espèces. La solution n°3 est très probable pour la Pouillot véloce et très possible pour la Bergeronnette grise. De la sorte, en séparant



A detailed map of the Étang du Chatenay area. The central feature is a large pond labeled 'étang du Chatenay' with a cross-hatched texture. To its left is a large, irregularly shaped area with a dotted texture, containing several small black dots and a dashed line. To its right is another large, irregularly shaped area with a dotted texture, containing several small black dots and a dashed line. Below the pond is a building complex labeled 'station biologique'. At the bottom of the map is a large, irregularly shaped area with a dotted texture, containing several small black dots and a dashed line. A compass rose is located in the top right corner. A scale bar is located in the bottom right corner.

étang du Chatenay

station biologique

- ALOUETTE LULU
- ALOUETTE DES CHAMPS
- ★ GRIMPEREAU DES JARDINS

de la colonne C les oiseaux dont le cas se ramène à la solution 3, nous obtenons une courbe C' qui traduit véritablement -et seulement- la migration telle que nous l'avons observée sur notre parcelle. Notons d'ailleurs que cette courbe suit fidèlement les variations de la courbe C.

Ainsi, le 27 mars, 2 sur les 7 espèces nouvellement observées (Hirondelle de cheminée et Linotte mélodieuse) sont migratrices ou récemment cantonnées.

Le 9 avril, l'arrivée des migrateurs s'est accentuée : on enregistre l'arrivée de 6 espèces : l'Hirondelle de rivage, le Traquet pâle, le Traquet moine, (seulement de passage), la Fauvette des jardins, le Chardonneret et la Pie.

La migration s'atténue au cours des deux visites suivantes : seulement 3 espèces nouvelles le 17 avril (Martin noir, Fauvette grisette, Pouillot fitis) et une seule (Torcol) le 24 avril.

L'arrivée d'un nouveau contingent de 5 espèces est notée le 1 mai : Tourterelle des bois, Coucou gris (?), Rougequeue noir, Rougequeue à front blanc, Phragmite des joncs. Après quoi le passage s'annule.

La courbe B (nombre total d'espèces à chaque sortie) suit elle-aussi fidèlement les variations de la courbe C, avec une montée du 19 mars au 9 avril, date à laquelle on assiste à un premier maximum, un "palier" du 9 au 24 avril, un deuxième pic de 1 mai puis un palier du 10 mai au 10 juin, date de la dernière sortie.

commentaire par espèce

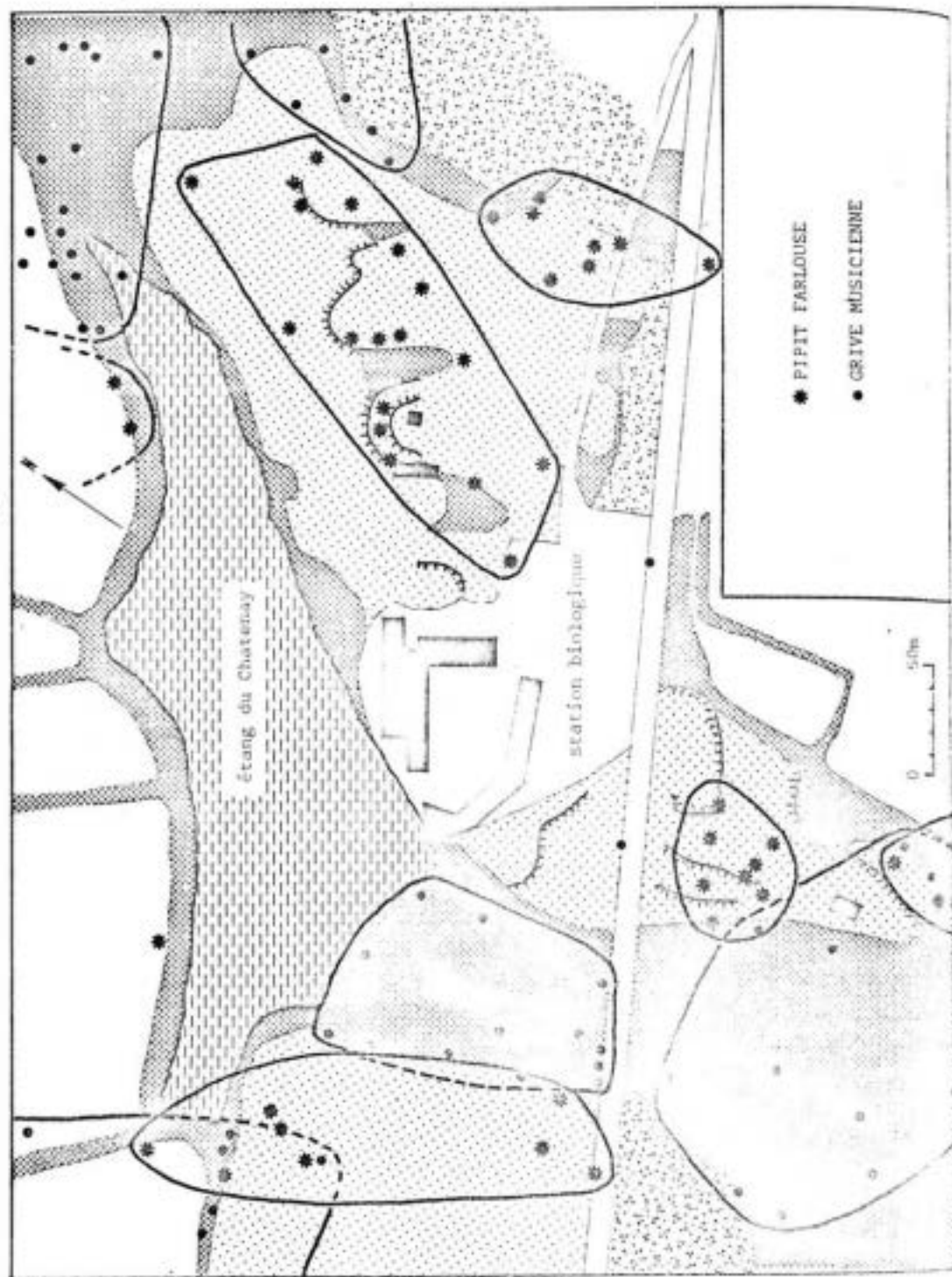
Nous donnons ici, pour chaque oiseau, les renseignements relatifs à son installation, la taille du territoire, sa densité et ses préférences écologiques.

Pour certaines espèces, nous avons pu mesurer, très approximativement, la superficie des territoires. Pour cela, nous n'avons tenu compte que des couples dont le territoire est entièrement compris dans notre parcelle. Nous avons simplement entouré d'un trait chaque "nuage de points" puis calculé la surface circonscrite par ce trait. Les valeurs données ici sont les moyennes obtenues, mais il est bien évident qu'étant donné le petit nombre de couples, les chiffres avancés ne peuvent avoir aucune valeur statistique, mais ne prétendent fournir, à titre indicatif, qu'un ordre de grandeur.

Citons, également à titre indicatif, certains chiffres, non comparables d'ailleurs car sans indication de biotope, avancés par J.-C. WELTY:

Merle noir : 1200 m² en Angleterre; Grive musicienne : 40.000 m² en Finlande; Rougegorge : 6000 m² en Finlande; Pouillot fitis : 1500 m² en Angleterre; Pinson des arbres : 4000 m² en Finlande...

Groupe 1 : dans une première catégorie, nous engloberons les espèces dont les territoires, très vastes, débordent largement du cadre de notre terrain. Nous ne saurions évidemment dans ce cas proposer de chiffres de densité, mais leur impact sur notre milieu est suf-



sant pour que nous les considérons comme nicheurs : que le nid se trouve ou non sur la parcelle n'a pas une importance excessive.

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos* L., un couple a niché dans la végétation dense et parsemée d'arbres morts de la queue d'étang nord-ouest; assez fréquemment observé le soir.

BUSE VARIABLE *Buteo buteo* (L.), le couple qui plane souvent au-dessus du terrain a niché hors de celui-ci dans un bois de pins au sud-ouest de la Station.

COUCOU GRIS *Cuculus canorus* L., 5 observations seulement; la date du premier contact (1er mai) semble très tardive puisque, cette année-là, les premiers Coucous sont arrivés en Bretagne du 26 mars au 10 avril environ (AR VRAW, I : p.194).

CHOUETTE HULOTTE *Strix aluco* L., entendue en différents endroits chaque nuit passée sur le terrain.

ENGOULEVENT D'EUROPE *Caprimulgus europaeus* L., nous l'avons observé et entendu chanter à chaque sortie de nuit, au crépuscule, le plus souvent dans le bosquet de pins à l'est de la Station.

MARTIN-PECHEUR *Alcedo atthis* (L.), un couple observé à deux reprises au-dessus de l'étang et du ruisseau.

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla* L., observé le 24 avril sur la parcelle : son nid a été trouvé en juillet dans un pommier situé à l'extérieur de celle-ci.

PIC VERT *Picus viridis* L., 1 couple dont le territoire chevauche notre parcelle.

PIC CENDRE *Picus canus* Gmelin, comme le précédent, 1 couple cantonné en partie sur notre terrain d'étude.

PIC EPEICHETTE *Dendrocopos minor* (L.), 1 couple établi dans les feuillus en bordure de prairies. Un des oiseaux creuse son nid le 9 avril dans une branche morte de pommier à la limite de notre parcelle, mais le site est abandonné par la suite.

GRIVE DRAINE *Turdus viscivorus* L., 2 couples dont les territoires mordent sur la parcelle.

GEAI DES CHENES *Garrulus glandarius* (L.), 2 couples dont les territoires, localisés sur les feuillus, chevauchent notre parcelle.

PIE BAVARDE *Pica pica* (L.), régulièrement observée à dater du 9 avril (absente auparavant !). Le couple a cons-

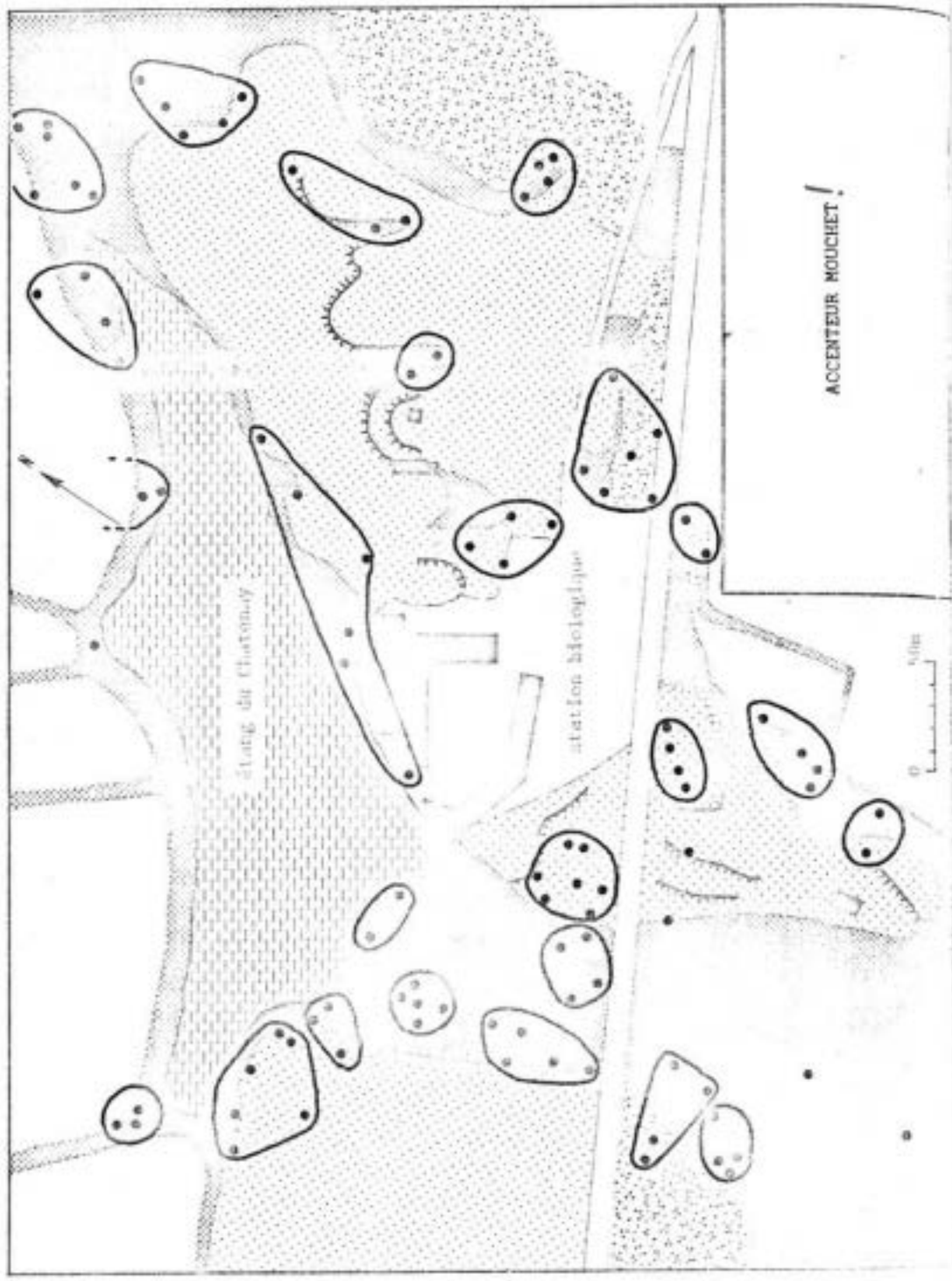


ACCENTEUR MOUCHET /

0 50m

étang du Châteaufort

station biologique



truit son nid dans le bosquet de pins situé à l'est de la station.

CORNEILLE NOIRE *Corvus corone* L., 2 couples dont les territoires empiètent sur notre terrain.

Groupe 2 : ce groupe comprend les espèces dont le territoire est de dimensions réduites et qui ont niché dans notre parcelle.

POULE D'EAU *Gallinula chloropus* (L.), 4 individus défendent chacun un territoire en début de saison, puis l'un d'eux disparaît. 3 couples sont alors établis, mais 2 seulement nichent et mènent à bien deux couvées. Le troisième couple se trouvant entre les deux autres et voyant son territoire diminuer à la suite de batailles incessantes, s'établit tardivement dans le ruisseau amont de l'étang, hors de la parcelle étudiée. Les deux couples restants se partagent alors la surface de l'étang, environ 10000 m² chacun et élèvent en tout 25 jeunes. En 1969, 3 couples sont installés.

TOURTERELLE GRISE *Streptopelia turtur* (L.), 2 couples établis dans les feuillus. La date d'installation sur notre parcelle correspond aux dates d'arrivée des Tourterelles dans le reste de la Bretagne en 1968 : deuxième quinzaine d'avril pour tous les départements bretons (AR VRAN, 1 : p.194).

ALOUETTE LULU *Lullula arborea* (L.), 2 couples pour 6 hectares de lande. Chante souvent sur les fils électriques; affectionne les zones de sol dénudé où la roche affleure.

ALOUETTE DES CHAMPS *Alauda arvensis* L., 4 couples dont 3 entièrement sur notre parcelle.

PIPIT DES ARBRES *Anthus trivialis* (L.), 1 territoire à cheval sur la limite de notre parcelle dans une zone de prairies avec haies.

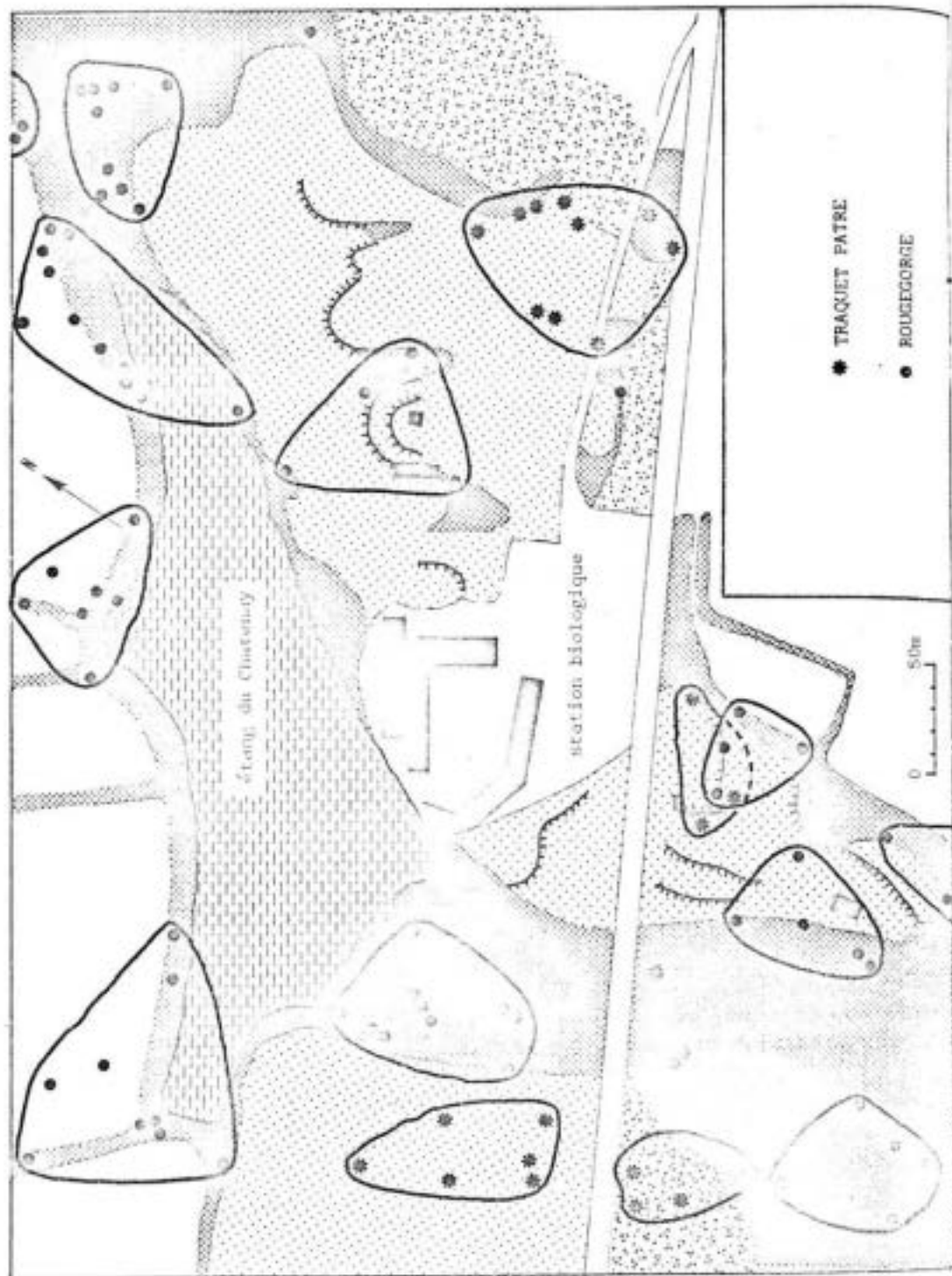
PIPIT FARLOUSE *Anthus pratensis* (L.), 6 couples dont 4 entièrement compris sur notre terrain, se partagent les 6 hectares de lande.

BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba* L., 1 couple au bord de l'étang, dans une vieille construction en bois, l'autre dans la carrière abandonnée et occupée par une mare d'eau intermittente. Territoires de 6000 m² environ.

TROGLODYTE *Troglodytes troglodytes* (L.), 10 couples sur les feuillus, soit environ 3 par hectare et 3 sur la lande. La taille moyenne des territoires est de 1300 m².

ACCENTEUR MOUCHET *Fringilla modularis* (L.), 19 couples dans la zone des

50m
0



feuillus et 4 couples dans la lande; les territoires sont approximativement de mêmes dimensions pour les deux milieux : 1000 m² environ.

TRAQUET PATRE *Sarticola torquata* (L.), 3 couples dans la lande et 1 dans la zone des genêts seuls. Les territoires non contigus sont de 3500 m² environ. L'espèce était absente de notre quadrat jusqu'au 9 avril. Un nid trouvé avec des jeunes subvolants le 5 mai 1968.

ROUGEQUEUE NOIR *Phoenicurus ochrurus* (Gmelin), 1 couple établi dans la lande et les éboulis sous les bâtiments de la Station.

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC *Phoenicurus phoenicurus* (L.), 1 couple dans les feuillus à la limite des prairies. Les deux espèces de Rougequeues ont été notées pour la première fois le 1 mai.

ROUGEGORGE *Erithacus rubecula* (L.), 10 couples dont les territoires sont contigus se partagent la zone des feuillus; batailles fréquentes aux limites; territoires de 3500 m² en moyenne.

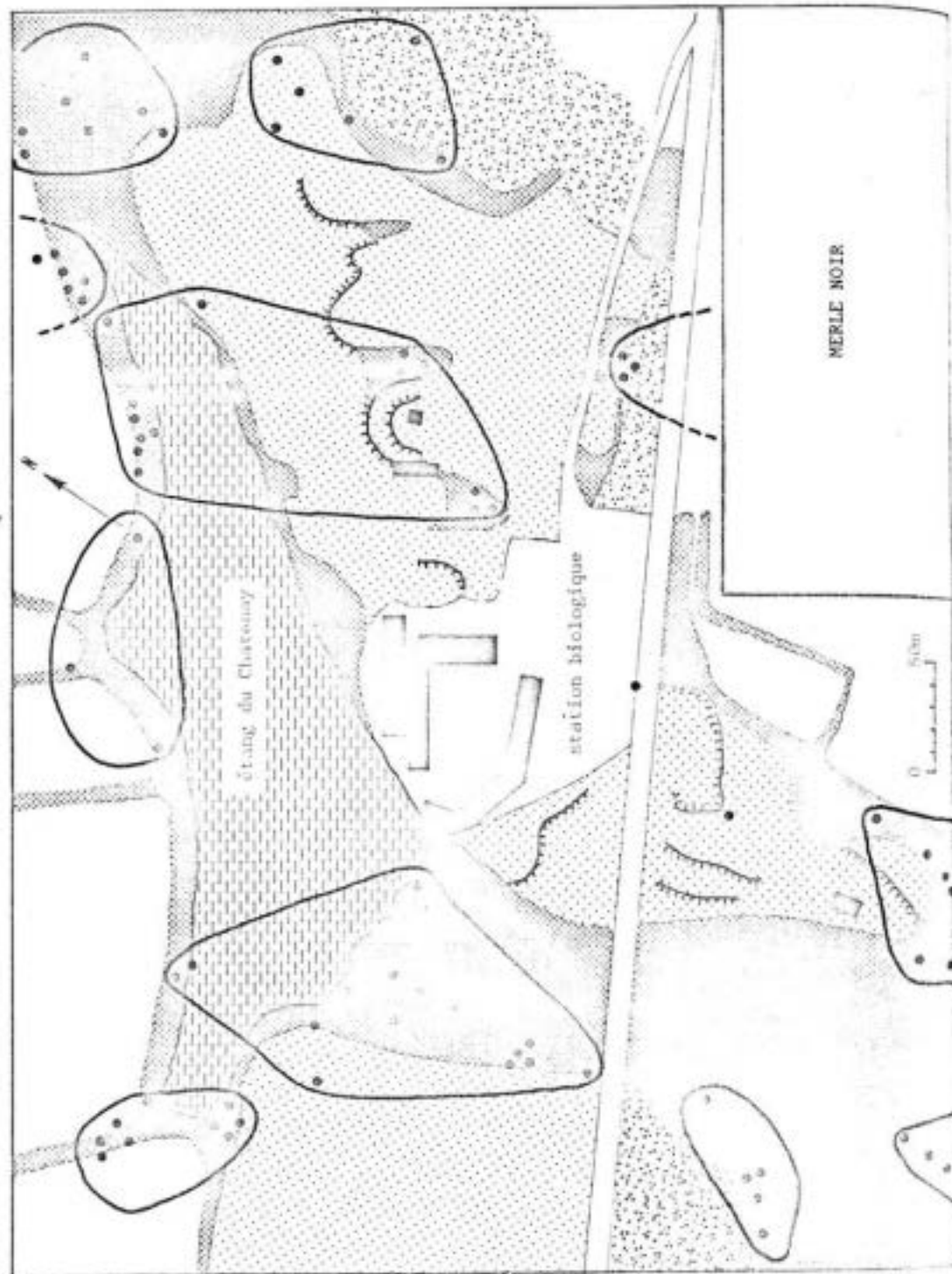
MERLE NOIR *Turdus merula* L., 11 couples cantonnés sur les feuillus; territoires contigus de 5000 m² en moyenne.

GRIVE MUSICIENNE *Turdus philomelos* Brehm, 5 couples sur feuillus; territoires contigus de 10000 m² en moyenne.

HYPOLAIS POLYGLOTTE *Hippolais polyglotta* (Vieillot), notre première observation personnelle de l'espèce est celle du 15 mai. Ceci explique sans doute que nous ne l'ayons pas notée auparavant. Cependant, l'oiseau était bien cantonné et chantait assez fréquemment et intensément pour que nous soyons sûr de sa reproduction? dans la zone de genêts seuls.

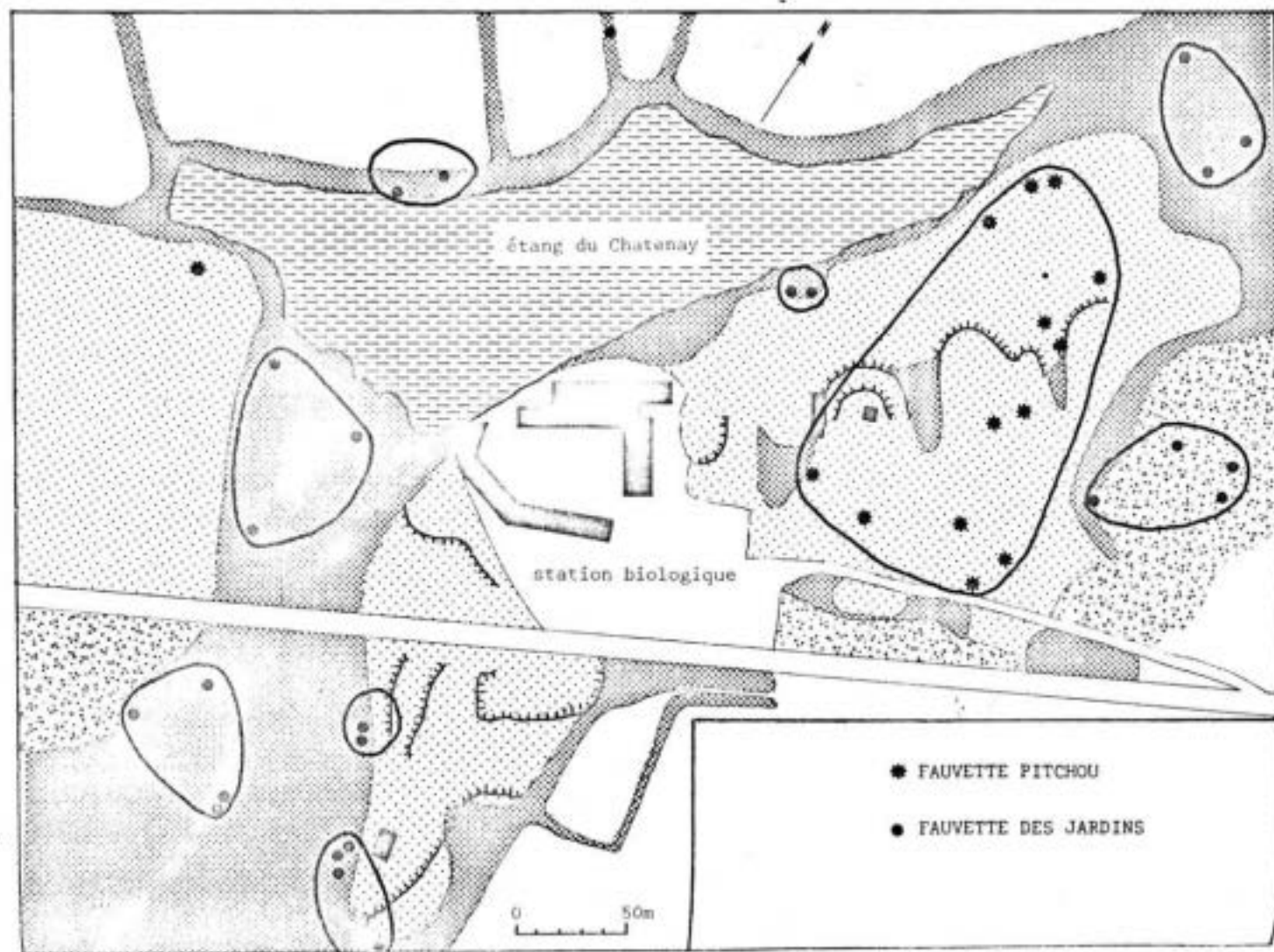
FAUVETTE DES JARDINS *Sylvia borin* (Boddaert), 8 couples dans les feuillus, 1 couple dans les genêts seuls. Territoires de 1500 m² non contigus dans les feuillages denses. La date d'arrivée coïncide avec les autres données bretonnes du printemps (AR VRAN, I : p.200).

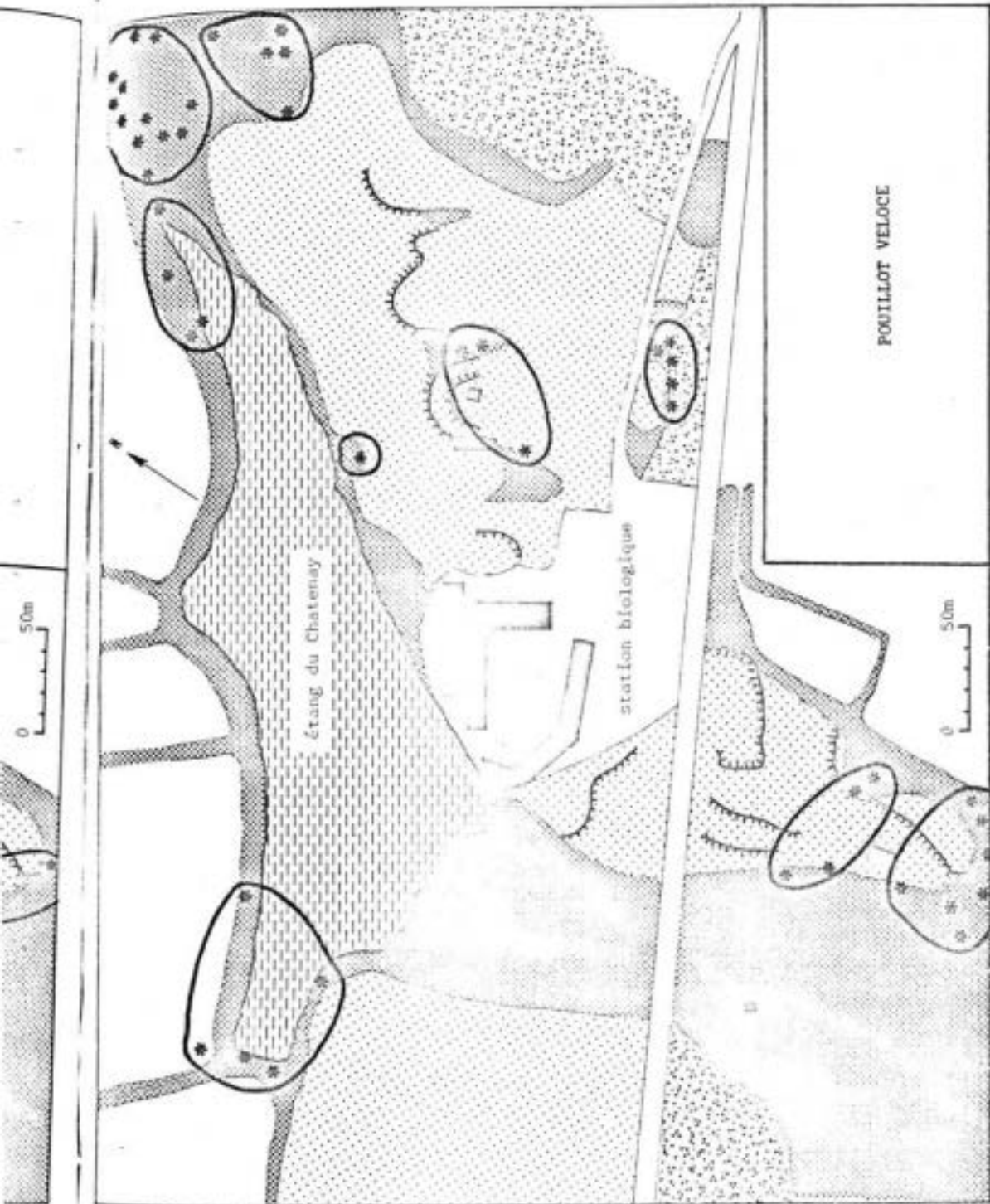
FAUVETTE GRISETTE *Sylvia communis* Latham, 5 couples dans les feuillus, de préférence dans les haies. Territoires de 1500 m² en moyenne. L'espèce est arrivée sur notre parcelle entre le 9 et le 17 avril, ce qui coïncide avec les données bretonnes du printemps : à partir du 15 avril (AR VRAN, I : p.201).



- FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (Boddaert), 1 seul couple établi pour 6 hectares de lande; territoire de 8000 m²; a niché au milieu de la lande.
- POUILLOT FITIS *Phylloscopus trochilus* (L.), 4 couples dans les feuillus avec des territoires de 2000 m² environ. Une fois de plus, l'arrivée notée sur notre quadrat (entre le 9 et le 17 avril) correspond aux données de printemps pour l'ensemble de la Bretagne : arrivées et passages du 29 mars au 15 avril environ (AR VRAN, I : p.201).
- POUILLOT VELOCE *Phylloscopus collybita* (Vieillot), 9 couples sur feuillus avec des territoires de 2000 m² environ. Absente (ou non notée) le 13 mars, cette espèce n'a été observée pour la première fois qu'à la sortie suivante, le 19 mars, puis très régulièrement par la suite. D'ailleurs dans le reste de la Bretagne, les observations ne sont devenues régulières qu'à partir du 24 mars (AR VRAN, I : p.201).
- MESANGE A LONGUE QUEUE *Asgithalos caudatus* (L.), 2 couples sans territoire bien net dans les feuillus.
- MESANGE NONNETTE *Parus palustris* L., 2 couples dans les feuillus au bord de l'étang.
- MESANGE BLEUE *Parus caeruleus* L., pas de territoires très nets : 4 couples dans les feuillus.
- MESANGE CHARBONNIERE *Parus major* L., 2 couples également dans les feuillus.
- GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachydactyla* Brehm, 1 couple dont le territoire est entièrement inclus dans notre parcelle, dans les feuillus qui bordent une prairie. Territoire de 8000 m².
- BRUANT JAUNE *Emberiza citrinella* L., 3 couples à cheval sur la lande et les feuillus et 4 couples sur la lande : la contiguïté des deux milieux semble être favorable à son installation. Territoires de 5000 m².
- BRUANT ZIZI *Emberiza cirius* L., 2 couples sur la lande.
- PINSON DES ARBRES *Fringilla coelebs* L., 6 couples sur les feuillus, avec des territoires de 3500 m² non contigus.
- VERDIER *Carduelis chloris* (L.), 1 couple dans les feuillus chantant toujours sur le même buisson en 1968 et 1969.







● POUILLOT FITIS

0 50m

station biologique

étang du Chatenoy



CHARDONNET *Carduelis carduelis* (L.), 4 couples se déplaçant de la
lande aux feuillus : 2 couples
sur chaque milieu.

LINOTTE MELODIEUSE *Carduelis cannabina* (L.), environ 10 couples pour
les 6 hectares de lande;
pas de territoires définis; déplacements très importants.

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula* (L.), 9 couples environ sur les
feuillus, surtout dans les
haies; 1 couple a niché dans les genêts seuls; déplacements importants.

MOINEAU DOMESTIQUE *Passer domesticus* (L.), 1 couple dans une haie à
proximité d'une maison.

Groupe 3 : espèces de passage sur notre parcelle.

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus* (L.), une observation le 22 mai.

PIGEON RAMIER *Columba palumbus* L., fréquemment observé à proximité de
la Station, une seule fois au-des-
sus.

MARTINET NOIR *Apus apus* (L.), régulièrement observé au-dessus de la
parcelle à chaque sortie depuis le 17
avril : arrivées du 13 au 20 avril dans le reste de la Bretagne (AR VRAN
I : 195).

HIRONDELLE DE CHEMINEE *Hirundo rustica* L., arrivées le 27 mars concor-
dant avec les autres données
bretonnes. Abondante dès lors près de la Station et au-dessus de l'étang.

HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia* (L.), premières notées le 7 avril
(à partir du 20 mars ailleurs
en Bretagne (AR VRAN, I : p.196)); nombreuses au-dessus de l'étang à
toutes les sorties à partir de cette date.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *Motacilla cinerea* Tunstall, 1 seule obser-
vation en 1968,
près du déversoir du ruisseau où elle semble nicher en 1969.

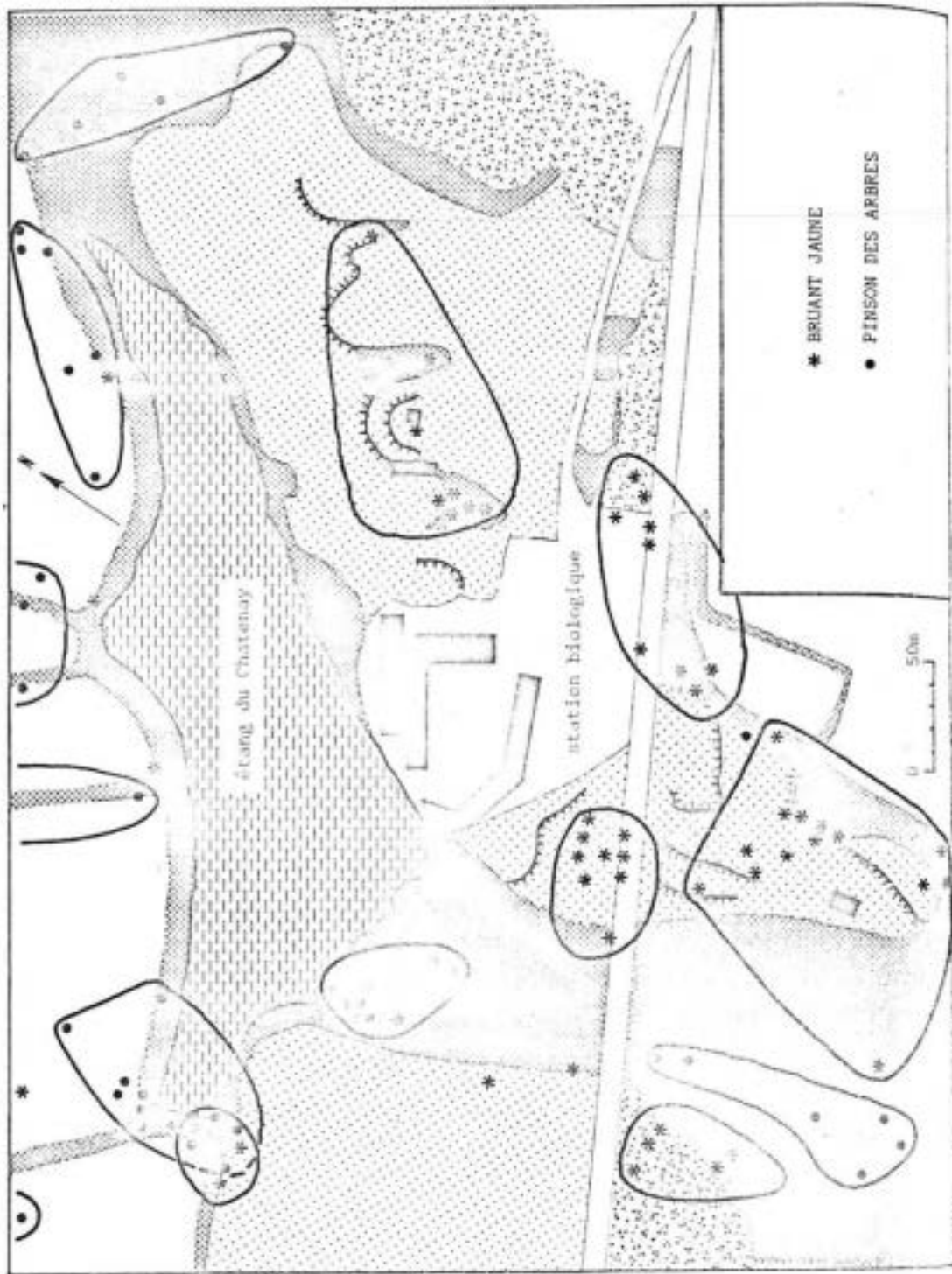
TRAQUET MOTTEUX *Oenanthe oenanthe* (L.), 1 ♀ en migration le 9 avril.

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus* (L.), 1 ind de passage
le 1er mai.

ROITELET HUPPE *Regulus regulus* (L.), vu à deux reprises en début de
saison dans les feuillus; peut-
être nicheur dans le voisinage de notre parcelle.

50m

0



MESANGE NOIRE *Parus ater* L., 1 observation le 15 mai; peut-être nicheuse dans le voisinage ?

ETOURNEAU SANSONNET *Sturnus vulgaris* L., un couple passe fréquemment au-dessus de la Station en 1968. Un nid près de celle-ci en 1969.

commentaires par milieu

Pour la plupart des espèces, il a été possible d'effectuer un dénombrement assez précis : c'est le cas des espèces à territoire défini. Par contre, pour les oiseaux sans territoire défini (Linotte, Bouvreuil...) ou dont le territoire est très vaste, le décompte a été plus difficile et comporte une part d'incertitude plus importante.

Nous avons compté comme établi chaque couple ayant manifesté sa présence au moins trois fois au même endroit, moins de trois fois si le nid a été trouvé ou s'il a été observé des affrontements avec les couples voisins. Pour simplifier le décompte et ne pas fausser l'évaluation des densités, les couples établis à la limite de notre terrain, mais dont le territoire n'y est pas entièrement inclus, ont été compté pour 1/2 (BLONDEL, 1965); ceci explique les légères différences entre le nombre de couples donné dans le tableau n°3 et celui donné lors du commentaire par espèces.

Il a alors été possible de dresser le tableau des résultats définitifs (Tableau 3 p.97) qui demande quelques commentaires :

Au total, 169,5 couples ont niché sur notre terrain d'étude, mais la variété et la densité des espèces sont beaucoup plus fortes dans la zone des feuillus où nous comptons 123,5 couples répartis en 23 espèces, que sur la lande qui ne compte que 36 couples de 11 espèces différentes, et ceci pour une surface égale.

Le milieu ne comportant que des genêts est particulièrement pauvre, puisque 4 couples seulement (de 4 espèces) s'y sont cantonnés. Ces espèces ne lui sont d'ailleurs pas spéciales, mais leur faible densité nous a contraint à distinguer ce milieu des deux autres pour ne pas fausser les résultats. Nous n'avons aucune explication valable à cette pauvreté si ce n'est, peut-être, la grande flexibilité du genêt rendant difficile la construction des nids et compromettant la bonne réussite des couvées, peut-être le faible apport trophique de sa strate herbacée assez monotone ?

Il est intéressant de remarquer que trois espèces seulement sont communes aux feuillus et à la lande : le Troglodyte et l'Accenteur mouchet qui montrent cependant une forte préférence pour les feuillus et le Bruant jaune dont tous les couples sont établis en lisière, à cheval sur les deux milieux. Cette espèce est un exemple frappant de la contiguïté des deux milieux comme facteur responsable de la diversité et de la densité des oiseaux.

TABLEAU 3

ESPECES	FEUILLUS	LANDE	GENET	DIVERS	TOTAL
Poule d'eau				2	2
Tourterelle grise	1				1
Alouette lulu		2			2
Alouette des champs		3,5			3,5
Pipit des arbres	0,5				0,5
Pipit farlouse		5			5
Bergeronnette grise				2	2
Troglodyte	18	2			20
Accenteur mouchet	20	4			24
Traquet pâtre		3	1		4
Rougequeue noir				1	1
Rougequeue à front blanc	0,5				0,5
Rougegorge	10				10
Merle noir	9				9
Grive musicienne	4,5				4,5
Hypolais polyglotte			1		1
Fauvette des jardins	6		1		7
Fauvette grisette	6				6
Fauvette pitchou		1			1
Pouillot fitis	4				4
Pouillot véloce	9				9
Mésange à longue queue	3				3
Mésange nonnette	2				2
Mésange bleue	4				4
Mésange charbonnière	2				2
Grimpereau des jardins	1				1
Bruant jaune	4	3			7
Bruant zizi	0,5	0,5			1
Pinson des arbres	6,5				6,5
Verdier	1				1
Chardonneret	2	2			4
Linotte mélodieuse		10+			10
Bouvreuil pivoine	9+		1		10
Moineau domestique				1	1
TOTAUX	123,5	36	4	6	169,5

Pour être comparables, les résultats obtenus doivent être rapportés à l'unité de surface ce qui donne :

- + environ 10 couples/Ha pour l'ensemble de la parcelle, chiffre très certainement inférieur à la réalité puisqu'il ne tient aucun compte des espèces à grand territoire.
- + 20,6 couples /Ha pour les feuillus
- + 6 couples/Ha pour la lande
- + 2,7 couples/Ha pour le genêt

Etant donné la contiguité des différents milieux et l'effet de lisière qui en résulte, ces chiffres ne peuvent en aucun cas être extrapolés à 10 Ha comme il est coutume de le faire : ils n'ont qu'une valeur comparative, d'une part entre eux, d'autre part avec des chiffres obtenus sur de grandes surfaces homogènes et isolées.

IV. CRITIQUE DE LA METHODE ET DISCUSSION DE RESULTATS

La méthode employée ici exige, comme nous l'avons vu, une exploration totale de la zone étudiée à chaque sortie et une bonne préparation du terrain au préalable. En revanche, elle présente l'énorme avantage d'être précise pour le dénombrement des petites espèces, en particulier des passereaux.

Cette méthode est basée sur le principe fondamental voulant qu'une manifestation quelconque de l'oiseau en période de reproduction corresponde à un couple cantonné. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples car il existe, à un très faible pourcentage cependant, des mâles "célibataires" qui chantent et défendent un territoire, surtout en début de saison. Il en résulte une légère erreur par excès que compense d'ailleurs largement une erreur par défaut inévitable dans tout dénombrement. De nombreux ornithologues dont DORST (1963), NEF (1982) et BLONDEL (1965) estiment cependant que cette méthode est la plus sûre et permet une précision de l'ordre de 95%.

Mais on peut se demander, dans les conditions définies précédemment, quelles sont les chances pour l'observateur de rencontrer chaque couple à chaque visite, autrement dit le pourcentage de population vu à chaque fois. Ceci introduit la notion de rendement, utilisée par BLONDEL et qui correspond à l' "effectivity" d'ENEMAR (1959). On l'exprime de la façon suivante :

$$R = \frac{X}{Y} \times \frac{100}{Z}$$

où X est le nombre total de contacts, Y le nombre de visites où le contact était possible et Z le nombre de couples établis.

Ce rendement peut être calculé pour l'ensemble de la population ou pour chaque espèce :

Calculé de cette manière, le rendement total de notre population est de 52% : effectivement, les auteurs cités plus haut considèrent que lors de chaque sortie on peut observer environ la moitié des oiseaux établis sur le secteur visité.

Nous avons aussi calculé le rendement pour les espèces ayant niché sur notre parcelle en exceptant celles dont le territoire est trop vaste et celles qui n'ont pas de territoire nettement défini. Les rendements calculés, sauf pour la Poule d'eau visible à chaque fois (R = 100%), sont les suivants :

Grive musicienne	78%
Fauvette pitchou, Verdier	88%
Rougegorge, Bergeronnette grise	60%
Pinson des arbres	58%
Bruant jeune, Pouillot fitis	58%
Merle noir	55%
Fauvette grisette, Mésange charbonnière, Pipit farlouse	54%
Mésange nonnette	50%
Pouillot véloce	49%
Mésange à longue queue	47%
Mésange bleue	46%
Troglodyte	42%
Alouette des champs, Grimpereau des jardins, Fauvette des jardins	40%
Traquet pâle, Alouette lulu	37%
Accenteur mouchet	36%

Or, d'après ENEMAR, le rendement chez les passereaux varie entre 37% pour l'Accenteur mouchet et 75% pour les espèces les moins discrètes.

Ce problème des rendements nous amène enfin à la question du nombre de visites nécessaires : en prenant le rendement le plus faible (36%) la loi des probabilités (BLONDEL, 1965) indique que deux sorties permettent de noter environ 60% des couples, trois sorties 75%, quatre sorties 85%, cinq sorties 90% et six sorties 95%, valeur considérée comme optimale.

Il semble donc que les douze sorties que nous avons effectuées nous mettent dans des conditions acceptables pour obtenir la précision souhaitée. Tout ceci est d'ailleurs en accord avec ce que dit ENEMAR, c'est à dire qu'il faut au moins trois sorties pour faire une étude qualitative et dix à douze sorties pour une étude quantitative, la précision étant alors de l'ordre de 95%.

CONCLUSION

Jusqu'à présent, les auteurs n'avaient étudié, à notre connaissance, que des zones très homogènes. Voici à titre de comparaison quelques résultats cités par BLONDEL (1965) :

PALMGREN (1930) en biome de conifères obtient une densité de 20 couples pour 10 Ha, pour 26 espèces.

FERRY (1964), en biome décidu, en compte 68/10 Ha répartis en 42 espèces.

BLONDEL (1965), sur garrigue méditerranéenne, 21/10 Ha de 5 espèces.

Enfin, un travail analogue au notre, en voie d'achèvement, réalisé par MAHED & CONSTANT sur une lande homogène située à un kilomètre de notre parcelle donne une densité de 4,3 couples à l'hectare.

Les densités trouvées dans le présent travail sont donc de beaucoup plus élevées que ces dernières, tant sur la lande que sur feuillus. Il est certain que nous sommes ici en présence d'un effet de lisière très

important qui contribue à la variété et à la quantité des oiseaux établis. C'est ainsi que les Linottes qui nichent dans la lande, trouvent des points d'eau et des plantes variées à proximité, sont beaucoup plus nombreuses que sur une lande de grande étendue. De même, le Bruant jaune qui recherche la lande pour nicher, aime la proximité des feuillus comme postes de chant. Les territoires de Bruants jaunes sont tous à la limite des deux milieux. Ceci peut donc expliquer sa forte densité sur notre parcelle comparée à celle de milieux isolés.

On pourrait ainsi multiplier les exemples montrant que la contiguité et l'enchevêtrement des deux biotopes et la présence de l'étang ont permis à de nombreuses espèces de s'installer en nombre assez grand.

Il sera intéressant de comparer les résultats obtenus ici à ceux obtenus sur lande seule et sur feuillus seuls, et de voir ainsi l'action des deux milieux l'un sur l'autre et l'apport exact de l'étang et du ruisseau. Nous espérons que dans un avenir proche une telle comparaison soit possible et apporte quelques éléments nouveaux à la connaissance de l'avifaune de notre région et à son écologie.

Signalons pour terminer que les quelques observations effectuées en 1969 nous ont laissé supposer, bien qu'il soit hasardeux de l'affirmer, très peu de changements par rapport à la saison 1968, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Nous projetons de refaire dans quelques années le même travail sur le même terrain afin de déceler les variations éventuelles de l'avifaune en fonction de l'évolution du milieu.

- BLONDEL, J., 1965.- Etude des populations d'oiseaux dans une garrigue méditerranéenne. *La Terre et la Vie*, n° 4-1965 : 311-342.
- CHESSEX, C. & RIBAUT, J.-P., 1966.- Evolution d'une avifaune suburbaine et test d'une méthode de recensement. *Nos Oiseaux*, 28 : 193-211.
- DORST, J., 1963.- Les techniques d'échantillonnage dans l'étude des populations d'oiseaux. *La Terre et la Vie*, 1963 : 180-202.
- ENEMAR, A., 1959.- On the determination of the size and composition of a passerine bird population during the breeding season. *Vår Fagelvarld*, 18 suppl. 2 : 1-114.
- FERRY, C., 1959.- Etude quantitative des oiseaux forestiers. *Rev. forest. Fr.*, 3 : 173-185.
- FERRY, C., 1964.- Un dénombrement d'oiseaux nicheurs : 16 hectares en forêt de Citeaux, printemps 1963. *Le Jean le Blanc*, 3 : 4-9.
- FERRY, C. & FROCHOT, B., 1958.- Une méthode pour dénombrer les oiseaux nicheurs. *La Terre et la Vie*, 1958 : 85-102.
- FERRY, C. & FROCHOT, B., 1968.- Recherche sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne. II 3 années de dénombrement des oiseaux nicheurs sur un quadrat de 16 Ha en forêt de Citeaux. *Alauda*, 36: 63-82.
- FERRY, C. & FROCHOT, B., 1968.- Dénombrement des oiseaux nicheurs d'un quadrat de jeune futaie en forêt de Citeaux. *Le Jean le Blanc*, 7 : 31-41.
- KENDEIGH, G.-H., 1944.- Measurements of bird populations. *Ecol. Monogr.* 14 : 69-106.
- MAHEO, R., 1968.- Contribution à l'étude de la "lande" : l'avifaune nidificatrice de l'île Bailleron (Golfe du Morbihan). *La Terre et la Vie*, 1968 : 343-368.
- NEF, L., 1962.- Introduction aux techniques de dénombrement de populations d'oiseaux. *Le Gerfaut*, 52 : 392-407.
- PALMGREN, P., 1930.- Quantitative Untersuchungen über die Vögelfauna in den Wäldern Südfinnlands mit besonderer Berücksichtigung Alands. *Acta Zool. Fennica*, 7 : 1-219.
- POUGH, R.H., 1950.- Comment faire un recensement d'oiseaux nicheurs. *La Terre et la Vie*, 1950 : 203-217.
- TURCEK, F.J., 1956.- On the bird population of the spruce forest community in Slovakia. *Ibis*, 98 : 23-44.
- WELTY, J.C., 1962.- The life of birds. W.B. Saunders Company, London.
- YAPP, W.B., 1956.- The theory of line transects. *Bird Study*, 3 : 93-104.

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU 15 NOVEMBRE 1968 AU 15 MARS 1969

par Jean-Pierre ANNEZO, Patrick DORVAL, Jean-Claude DREANO, Yvon GUERMEUR
Christian HAYS, Maurice KERVILLA, Maurice LE DEMEZET et Guy ROLLANDO

Les activités des ornithologues bretons au cours de l'hiver 1968-1969 ont, dans l'ensemble, été axées sur les recensements d'Anatidés. A cette occasion nous avons vu notre couverture géographique s'étendre sensiblement grâce au concours de nouveaux observateurs et surtout de MM. Michel BROSSÉLIN et Francis ROUX qui ont pu survoler le littoral de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique.

Cette année encore nous déplorons l'absence de données sur les Côtes-du-Nord et insistons auprès de nos lecteurs de ce département pour qu'ils nous communiquent leurs observations, si anodines leur paraissent-elles. Des notes en provenance de nos correspondants de Loire-Atlantique nous seraient également très utiles.

Ont participé aux présentes actualités :

ANNEZO J.-P., ANTOINE B., ANTOINE L., BARON A.-N., BASQUIN J., BOZEC R., BRANELLEC D., GRAVE J.-L., BROSSÉLIN M., CANEVET P., CONSTANT P., CORMIER J.-P., DE KERGARIEU E., DORVAL F., DORVAL J.-P., DORVAL M., DORVAL P., GUERMEUR Y., JONIN M., LEBEURIER E., LE DEMEZET M., LE GARFF B., LE LANNIC J., LE PAPE L., LE PAPE M., LE TOCQUIN A., L'HER M., LOARER L., MAHEO R., MONNAT J.-Y., ONNO R., PETIT P., FILLET J., PRATZ J.-R., PRIEUR D., RECK K.-G., ROLLANDO G., ROUX F., THERY J., THOMAS A., THOMAS H.

De plus, comme pour les précédentes Actualités, nous avons eu recours aux informations parues dans le dernier fascicule d'AILES ET NATURE.

Les prochaines actualités ornithologiques porteront sur la période du 15 mars au 15 juillet 1969. Les observations qui y ont trait devront nous parvenir pour le 15 août au plus tard.

PLONGEONS (*Gavia sp.*), 47 observations concernant 274 ind dont : 4 en baie de Morlaix les 15 et 26 nov., 8 à Quiberon (56) le 24 déc., 95 dont un groupe de 72 en baie de Douarnenez (295) le 20 janvier, 70 en baie de Douarnenez le 2 mars et 10 en rade de Brest le 8 mars.

PLONGEON ARCTIQUE (*Gavia arctica*), l'espèce a été déterminée 42 fois au cours de la période considérée (98 ind) en 23 localités du Finistère et 4 du Morbihan. La plus forte bande a été observée le 22 déc. dans l'anse du Fret/rade de Brest : 15 ind. Les oiseaux se déplacent constamment et rapidement dans le nord-Finistère ce qui fait illusion sur leur abondance et leur répartition réelles; en fait, les effectifs globaux ne fluctuent guère pendant la période allant de décembre à mars. Signalons une observation sur eau douce : 1 ind sur l'étang de Kermelo/Lorient (56) le 31 déc.

PLONGEON IMERIN (*Gavia immer*), 11 observations concernant 23 ind : 2 ind à la pointe de Kereon (29S) le 5 déc., 5 ind. à Quiberon et 5 ind à la pointe de Conguel/Quiberon (56) le 24 déc., 2 ind dans l'aber Ildut (29N) le 31 déc., 1 ind à St-Michel Plouguerneu (29N) le 1 janv., 1 ind à Trémazan et 2 ind à Treompan/Lampaul-Ploudalmézeau (29N) le 3 janv., 3 ind en baie de Douarnenez (29S) le 19 janv., 1 ind au Bandi/baie de Daoulas (29N) le 2 fév., 1 ind en rade de Brest le 8 mars, 1 ind en baie de Daoulas le 9 mars.

PLONGEON CATMARIN (*Gavia stellata*), première observation le 30 déc. : 1 ind à l'Aber/Crozon (29S); 1 ind en rade de Brest le 11 janv., 2 dans l'Aber Benoit et son estuaire le 12 janv.; 6 en baie de Douarnenez le 19 janv.; 2 en rade de Brest le 8 mars; 2 en un point de la rade de Brest et 1 dans la baie du Poullmig en rade également le 9 mars.

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*), comme l'an passé, hivernage surtout maritime avec prédominance des baies rades et estuaires.

FINISTERE	72 recensés en mer en décembre et janvier dont :
	baie de Morlaix 10 le 14 janv.
	région des abers 13 en déc.
	rade de Brest 26 le 11 janv.
	baie de Douarnenez 6 le 30 déc.
	rivière de Pont-l'Abbé 4 fin-déc.
	baie de La Forêt/Concarneau 7 le 28 déc.

MORBIHAN	93 recensés en mer en décembre et janvier dont :
	Erdeven 10 le 18 déc.
	Quiberon-Houat-Belle-Ile 24 fin-déc.
	St-Philibert 5 le 18 déc.
	rivière d'Aurey 4 le 26 déc.
	Séné 6 déc.-janv.
	golfe 20 environ
	Suscinio 20 déc.-janv.

notons en outre 8 ind sur l'étang du Cranic/Brec'h le 25 déc.

ILLE-ET-VILAINE	10 oiseaux sur étang dont :
	étang de Sérigné/Liffré 6 le 11 janv.
	étang du Boulet/Feins 1 le 11 janv.

étang du Rouvre/Combours
étang de Baulon

1 le 27 déc.
2 le 18 janv.

Les éventuels mouvements sont encore plus difficiles à discerner cet hiver que l'an passé, les variations portant sur des effectifs moindres. Les véritables effectifs hivernants semblent atteints fin-novembre : par exemple 2 ind à partir du 31 nov. à l'île Tudy (29S) contre 7 le 18 nov. et 6 le 25 nov. Ils restent stables jusqu'à la fin du mois de janvier au moins, après quoi les observations sont trop dispersées pour que l'on puisse en tirer la moindre conclusion. Notons toutefois 1 ind à St-Renan (29N) les 2 et 13 fév., première observation de l'espèce en ce lieu.

Des Grèbes huppés en plumage nuptial sont observés dès le 16 fév. : 1 ind en plumage de noces incomplet en baie de Daoulas (29N); 3 ind en plumage nuptial incomplet le 20 fév. à St-Marc/Brest; 4 ind en plumage nuptial le 2 mars au Cranic/Brec'h (56); 1 couple parade sur l'étang du Boulet/Feins (35) le 8 mars.

GREBE JOUGRIS (*Podiceps grisegena*), 1 ind le 19 déc. à Ploumoguer (29N).

GREBE ESCLAVON (*Podiceps auritus*), 13 observations localisées au Finistère et aux Côtes-du-Nord, coïncidant pour la plupart avec les dates des recensements d'Anatidés. 2 à Port-Blanc/Penvénan (22) et 3 à Porscaff/Plougrescant (22) le 8 déc., 6 en baie de Douarnenez le 26 déc., 3 à St-Michel/Plouguerneau (29N) et 2 au Vougo/Guissény (29N) le 1 janv., 1 à Treompan/Lampaul-Ploudalmézeau (29N) les 3 et 9 janv., 2 seulement en rade de Brest le 12 janv., 3 pour toute la baie de Douarnenez le 19 janv., 1 à l'Aber/Crozon le 1 mars, 12 en deux points de la baie de Daoulas/rade de Brest le 8 mars et une vingtaine en baie du Poullig/rade de Brest le 9 mars (contre 2 seulement le 12 janv. : passage ?).

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*), les effectifs de cette espèce ont été particulièrement bas au cours de l'hiver 1968-1969 : la rade de Brest qui constitue toujours son principal lieu d'hivernage en Bretagne n'en recelait que 79 le 12 janv. (contre 295 à la même époque l'année précédente et 466 en décembre 1967 !). Notons en outre : 2 en baie de Penzé/Carantec (29N) le 18 déc., 1 à Kerhornou/Ploumoguer (29N) le 19 déc., 1 à Beg Meil/Fouesnant (29S) le 26 déc., 1 en baie de Douarnenez (29S) le 19 janv., 19 entrant dans le golfe du Morbihan par le goulet de Kerpenhir en une demi-heure le 19 janv., 1 aux Pierres-Plates/Locmariequer (56) le 20 janv., 2 en baie de St-Philibert (56) le 20 janv.

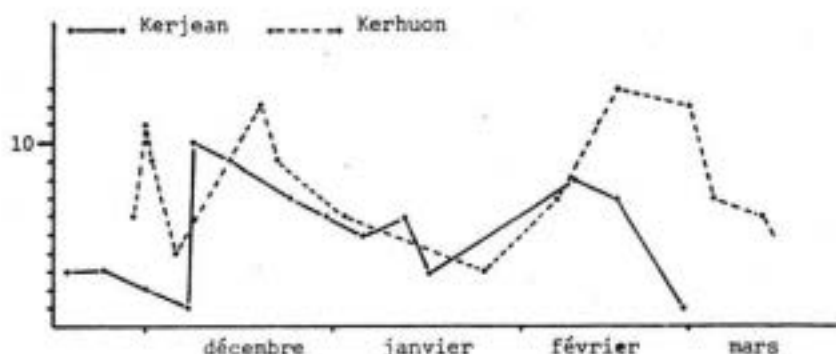
GREBE CASTAGNEUX (*Podiceps ruficollis*), effectifs hivernants calculés pour décembre et janvier :

FINISTERE

151 dont :	
aber Benoit	8
étang de Kerjean/Le Conquet	10
étang de Kerhuon	10-15

	étang du Caro/Plougastel	25-30
	étang de Kergwenn/Plovan (29S)	10
	rivière de Pont-l'Abbé	15
	Ile Tudy	10
	baie de Kerogan/Quimper	10
MORBIHAN	43 dont :	
	étang de Kermelo/Lorient	16
	rivière d'Etel	5
	étang du Duc/Vannes	12
COTES-DU-NORD	étang des Salles/Perret	6
	Loudéac	6

De très nombreuses observations, mais trop dispersées pour que l'on puisse dégager un schéma général de l'évolution des effectifs en Bretagne (138 données pour 53 localités). Le graphique suivant illustre cependant les variations enregistrées sur les deux étangs les mieux suivis du Léon : Kerjean/Le Conquet (15 données) et Kerhuon (13 données).



Au maximum de décembre dans le Léon correspondent les forts maxima de 40 ind le 8 et 50 ind le 30 déc. en rivière de Pont-l'Abbé (29S) (7 données).

Au maximum de février dans le Léon correspond le maximum de l'hiver sur l'étang de Kergwenn/Plovan (29S) (7 données) avec 16 ind les 15 et 16 fév. contre 4 le 31 déc. puis 12 le 23 fév.

PUFFIN DES ANGLAIS (*Puffinus puffinus*), toutes les observations concernant des passages au large des côtes du Léon :

17 nov. Goulven	: 10 + 4 ind en 10' vers le sud-ouest
21 nov. Porspoder	: bandes en vol vers le sud-ouest
23 nov. Lampaul-Ploudalmézeau	: 1200 à 1'heure en bandes de qq à 50 ind pendant toute la matinée.
23 déc. Landunvez	: 15 ind en 10' vers le sud

99 fév. Lampaul-Ploudalmézeau : 20 vers le nord et quelques-uns vers le sud-ouest.

FOU DE BASSAN (*Sula bassana*), relevons : le 21 nov., fort passage vers le sud-ouest pendant toute la matinée à Lampaul-Ploudalmézeau (29N) (environ 200 Fous/heure). Encore quelques passages à cet endroit en décembre : 20 ind en 10' le 23, dont 1 imm. premier hiver. Observations de Fous stationnaires ou pêchant : 12 à Quiberon (56) le 26 déc., 55 à Locudy (29S) le 28 déc. Nouveau passage à Lampaul-Ploudalmézeau le 16 janvier : nombreux adultes en direction du sud-ouest. Relevons aussi des " périodes creuses " : aucune observation dans la première quinzaine de décembre ni dans la deuxième quinzaine de janvier.

Comme chaque hiver, les adultes constituent la quasi-totalité des oiseaux qui passent ou stationnent au large des côtes du Finistère : en tout, 2 observations d'immaturs (1 première année le 23 déc. au large de Lampaul-Ploudalmézeau; 1 deuxième année le 14 fév. au large d'Ouessant (29N)).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*), hiverne comme tous les ans sur les côtes du Finistère et du Morbihan, mais la zone d'hivernage par excellence demeure le golfe du Morbihan et ses abords immédiats : le 19 janv., 200 ind sont comptés à Locmariaquer alors qu'ils entrent dans le golfe au lever du jour. En effet, leur dortoir se trouve être l'îlot de Meaban et, chaque matin, une partie des effectifs rentre dans le golfe tandis qu'une minorité se répand sur le littoral allant de Lorient à la Vilaine. Ce phénomène de dortoir collectif n'a pas encore été observé dans le Finistère où les Grands Cormorans sont très dispersés aussi bien en mer ouverte qu'en estuaires et baies.

Comme l'année dernière, les étangs de Kerhuon (29N) et de Kerizan (56) ont été régulièrement fréquentés. A Kerhuon, 10 à 15 oiseaux du 15 nov. au 7 déc., 5 à 10 du 13 déc. au 14 mars. A Kerizan, 3 le 19 nov. et le 16 janv. L'étang de Trenval/Treogat (29S) n'est peuplé que pendant le mois de novembre : 20 le 23 nov. et 30 le 25 nov.

Il convient de noter les observations de la forme *sinensis* qui constitue certainement une part non négligeable des hivernants du Finistère. Ces observations se situent toutes en février-mars pour la raison très simple que ce n'est qu'à cette époque que les deux formes deviennent discernables :

Balaneg/Molène (29N), 2/3 de *sinensis* le 14 fév. Port de commerce de Brest, 11 *sinensis* sur 15 ind le 24 fév. et 25 *sinensis* pour 1 seul *carbo* du 10 au 15 mars (toute la rade explorée). Ar Gern/Crozon (29S), 1 *sinensis* sur 3 ind. Etang de Kerhuon, 1 *sinensis* le 5 puis le 13 mars.

CORMORAN HUPPE (*Phalacrocorax aristotelis*), dès le mois de janvier, des adultes sont installés sur leurs lieux de reproduction : le 1 janv., 21 ind à la réserve Michel-Hervé JULIEN dont 2 commençant à construire; le 22 janv., plusieurs adultes installés à Ar Gern/Crozon (29S).

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*), parmi les 67 observations qui nous sont parvenues de 36 localités, les seules utilisables sont celles du Finistère. Effectifs hivernants (décembre et janvier) calculés pour le Finistère : 152 ind dont : 34 en baie de Morlaix, 13 de Plouescat à Goulven, 4 au Vauco/Guissény, 10 dans la région des Abers, 1 sur l'étang de Kerjean/Le Conquet, 15 sur l'Elorn, 5 sur l'Aulne, 40 en rivière de Pont-l'Abbé, 8 en baie de Kerogan/Quimper, 2 à Port-Manach/Nevez.

Ces chiffres font ressortir la prédominance des estuaires et rivières "à vasières" (100 ind) sur les côtes basses rocheuses ou sablonneuses (50 ind) et les étangs (1 ind) pour l'hivernage du Héron cendré.

L'absence de données suivies sur des secteurs-témoins rend difficile l'interprétation des variations d'effectifs. Nous remarquerons tout au plus une augmentation en différents points du Finistère entre le 22 déc. et le 5 janv. : en rivière de Pont-l'Abbé (8 données) 12 ind le 22 déc., 23 le 22 déc., 40 le 26 déc., 12 le 26 janv. ; sur l'Elorn (5 données) 4 ind le 7 déc., 15 le 5 janv., 3 le 21 janv. ; à Goulven, 1 le 17 nov., 10 le 1 janv., 1 le 16 janv. ; à Lampaul-Ploudalmézeau, 3 ind le 21 nov., 7 le 3 janv. etc...

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*), l'oiseau observé à partir du 12 nov. en rivière de Pont-l'Abbé y séjourne jusqu'au 1 déc.

SPATULE BLANCHE (*Platalea leucorodia*), les trois ind observés en rivière de Pont-l'Abbé depuis le 20 oct. sont revus le 16 nov. Il en demeure 2 le 18 nov. puis 1 le 25 nov., dernière observation.

CYGNE SP. " A BEC JAUNE " (*Cygnus sp.*), 4 observations pour 8 ind : 1 dans le port de Carantec (29N) le 1 déc., 3 au pont de la Corde/Henvic (29N) le 20 déc., 3 à l'île Chevalier/Pont-l'Abbé (29S) le 29 déc., 1 ad. au lac de Grandlieu (44) le 14 janv.

CYGNE SAUVAGE (*Cygnus cygnus*), 15 ind pour 8 localités dont 4 où des Cygnes ont séjourné quelque temps : 1 imm. à Kerjean/Le Conquet (29N) du 17 nov. au 19 déc. ; 1 ind en baie de Guissény (29N) les 24 nov. et 26 déc. ; 3 à l'étang de Lannanec/Ploemeur (56) le 31 nov. ; 3 en baie de Sieg/Sibiril (29N) le 8 déc. ; 1 sur l'étang de Priziac (56) du 30 déc. au 5 mars ; 3 ad à St-Renan (29N) du 31 déc. au 13 fév. ; 1 ad. à Goulven (29N) le 1 janv. ; 3 à Trenvel/Treogat (29S) le 2 janv.

CYGNE DE BEWICK (*Cygnus bewickii*), 3 à Trenvel/Treogat (29S) le 30 déc. et quelques-uns en baie du Mont St-Michel (35) le 10 janv. ; 3 les 1 et 2 mars sur l'étang du Cranic/Brac'h (56).

OIE RIEUSE (*Anser albifrons*), de 37 ind le 19 déc., les effectifs de la

baie du Mont St-Michel (35) passent à 850 le 10 janv. 45 ind dans l'estuaire de la Loire (44) le 18 janv. Le 19 fév., 137 ind tournoient au-dessus de Bain (35) et repartent vers le nord après une brève tentative pour se poser.

OIE CENDREE (*Anser anser*), 6 ind dans l'estuaire de la Loire (44) le 18 déc. et 2 à l'étang du Pas-du-Houx/Paimpont (35) le 12 janv.

BERNACHE NONNETTE (*Branta leucopsis*), les 2 ind observés à Trenvel/Treogat (295) à partir du 5 nov. sont vus jusqu'au 23 nov., date à laquelle 1 ind est tué par un chasseur. 6 en baie du Mont St-Michel (35) le 10 janv.

BERNACHE CRAVANT (*Branta bernicla*), résultats des recensements :

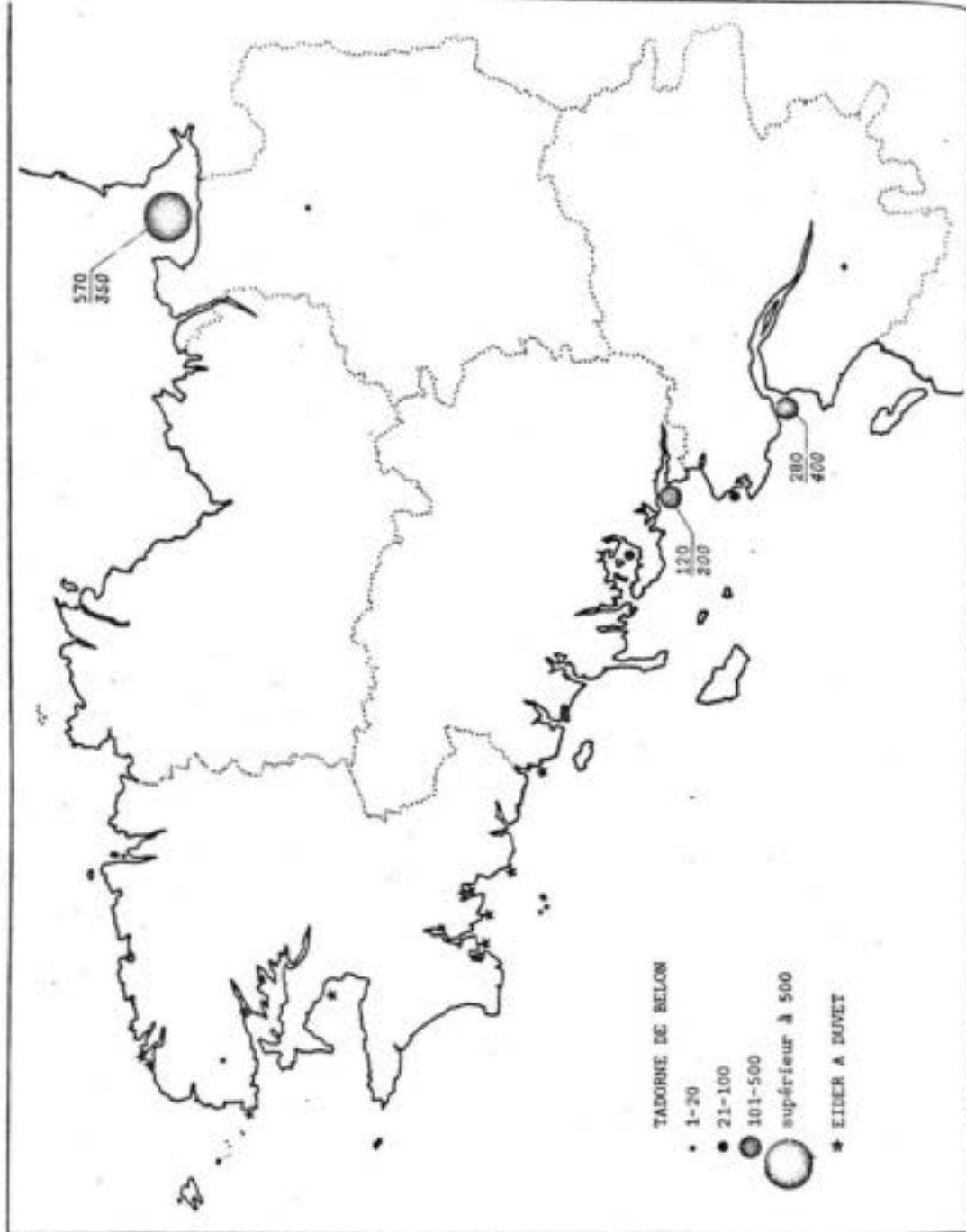
		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	baie de Morlaix	6	20
	Goulven	55	70
	Ste-Marguerite/Landeda	10	?
	entrée de l'Aber Benoit	?	13
	Beg Meil/Fouesnant	5	?
	Trevignon/Tregunc	1	?
	<u>Total Finistère</u>	<u>77</u>	<u>103</u>
MORBIHAN	baie de Quiberon	40	
	Locmariaquer		18
	golfe	3050	2000
	Penvins	100	
	estuaire de la Vilaine	30	130
	<u>Total Morbihan</u>	<u>3220</u>	<u>2148</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	presqu'île de Guérande	410	575
	estuaire de la Loire		1
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>410</u>	<u>576</u>
ILLE-ET-VILAINE	baie du Mont St-Michel	<u>128</u>	<u>250</u>
	TOTAL BRETAGNE	3835	3077

Donc diminution sensible entre les deux recensements dans le golfe du Morbihan alors que tous les autres secteurs voient leurs effectifs augmenter (sans toutefois compenser la diminution des effectifs du golfe).

Les hivernants continuent d'arriver en fin-novembre : à Goulven, 17 le 11 nov., 28 le 17 nov., 58 le 30 nov. (pas de variations en décembre).

Nouvelle arrivée notée à Goulven vers le 1 janv. où les effectifs passent à 76 ind. Cette arrivée se traduit par une augmentation en baie du Mont St-Michel (35), en rivièr de Morlaix, cependant que le golfe du Morbihan perd un millier d'hivernants entre les deux recensements.

Le 12 fév., les 2000 hivernants du golfe sont encore notés, mais nous





Cygnes de Bewick sur l'étang de Currie en Guisnény (23 N)
en janvier 1968 Photo Max SONIN.

manquons de données utilisables pour la période du 15 fév. au 15 mars.

De forts passages sont notés à Goulven le 16 fév. (175 ind contre 75 hivernants) et le 26 fév. (120 ind) alors que les hivernants sont encore là le 9 mars (79 ind).

Notons 5 ind de la sous-espèce à ventre pâle (*Branta bernicla hrota*) ←
parmi les 175 oiseaux du 16 fév. à Goulven (29N).

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*), résultats des recensements :

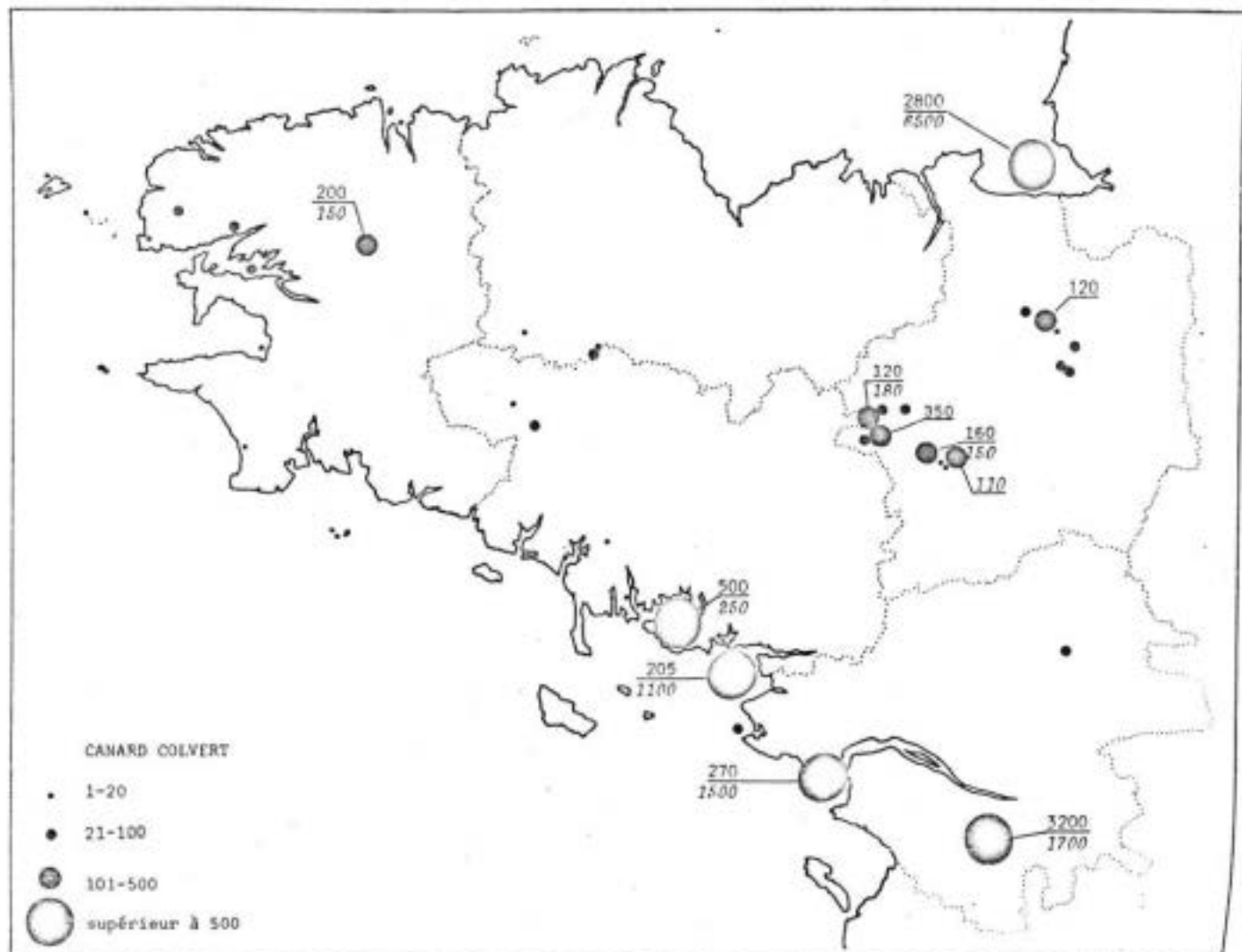
		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	estuaire de la Penzé/Carantec	3	5
	Goulven	8	
	St-Renan	14	
	Elorn	35	20
	Aulne		20
	baie de Douarnenez	4	
	rivière de Pont-l'Abbé	45-50	42
	<u>Total Finistère</u>	<u>109-114</u>	<u>67</u>
MORBIHAN	golfe	48	8
	rade de Penherf + estuaire Vilaine	120	200
	<u>Total Morbihan</u>	<u>168</u>	<u>208</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	presqu'île de Guérande	45	50
	estuaire de la Loire	280	400
	lac de Grandlieu	6	
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>331</u>	<u>450</u>
ILLE-ET-VILAINE	baie du Mont-St-Michel	<u>570</u>	<u>350</u>
COTES-DU-NORD	Loudéac		<u>1</u>
	TOTAL BRETAGNE	1178	1096

Compte tenu de l'imprécision imputable aux recensements, l'effectif est resté stable entre décembre et janvier.

En fin novembre, arrivée (d'abord lente) des hivernants. Il faut attendre le 28 nov. pour que les effectifs de la rivière de Pont-l'Abbé passent à 4 ind (contre 1 depuis le 9 nov.). A cette époque, des Tadernes sont notés à Porspoder (29N) (4 le 18 nov.), Trenvel/Treogat (29S) (1 le 19, 2 le 23 nov.) ainsi qu'à Goulven à partir du 17 nov., sur l'Elorn à partir du 21 nov. (43 ind dont il ne reste plus que 23 le 25 nov.), en baie de Morlaix à partir du 26 déc. Ces passages se poursuivent en décembre et les hivernants finissent d'arriver (14 aux étangs de St-Renan le 22 déc.).

Le maximum est atteint à fin-décembre en rivière de Pont-l'Abbé (45 environ), le 30 déc. sur l'Elorn et se poursuit jusqu'à la fin du mois de janvier.

Le départ des hivernants commence dès le début-février en rivière de Pont-l'Abbé (30 le 9 fév. contre 42 le 26 janv., puis 15 le 26 fév. et 18 le 9 mars). Les lieux de reproduction se peuplent : Elorn, aber-Be-noit dès le 6 fév. (2 ind; puis 10 le 28 fév.), 1 ind séjourne les 25 et 26 fév. à St-Renan.



CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*), résultat des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTÈRE	étang de Kerjean/Le Conquet	10	
	St-Renan	140	65
	Kerhuon	82	
	rade de Brest		42
	Yeun Elez/Brannilis	200	150
	<u>Total Finistère</u>	<u>450</u>	<u>274</u>
MORBIHAN	étang de Pont-Callec/Kernascléden	20	40
	golfe	500	250
	Penerf et estuaire de la Vilaine	205	1100
	<u>Total Morbihan</u>	<u>732</u>	<u>1421</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	presqu'île de Guérande	90	90
	estuaire de la Loire	270	1500
	lac de Grandlieu	3200	1700
	réservoir de Viorseau	40	
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>3600</u>	<u>3420</u>
ILLE-ET-VILAINE	baie du Mont-St-Michel	2800	8500
	étangs de la région de Rennes (N.E.)	176	105
	étangs de la région de Rennes (S.O.)	172	274
	étang de la forêt de Paimpont	585	310
	<u>Total Ile-et-Vilaine</u>	<u>3733</u>	<u>7189</u>
CÔTES-DU-NORD	étang du Coroneq/Glensal	15	30
	étang des Salles/Perret	4	100
	<u>Total Côtes-du-Nord</u>	<u>19</u>	<u>132</u>
<u>TOTAL BRETAGNE</u>		<u>8534</u>	<u>12446</u>

Il ressort de ces chiffres que seuls deux départements (Ile-et-Vilaine et Loire-Atlantique) recèlent des effectifs importants de Colverts hivernants, les départements les plus défavorisés à cet égard étant le Finistère et les Côtes-du-Nord.

La forte augmentation globale des effectifs entre décembre et janvier surtout ressentie en Ile-et-Vilaine (baie du Mont St-Michel), dans le Morbihan (estuaire de la Vilaine) et à l'étang des Salles dans les Côtes-du-Nord va à l'encontre des mouvements décelés sur les deux étangs les mieux suivis du Léon, à savoir St-Renan et Kerhuon dont les schémas se superposent bien :

Après avoir oscillé entre 30 et 40 ind jusqu'à la troisième décade de novembre, les effectifs de St-Renan montent à 85-90 ind le 15 déc., 100 le 21 déc., et 140 le 22 déc. (maximum de 82 à Kerhuon le même jour) pour redescendre à 90 le 28 et osciller à nouveau entre 40 et 65 pendant tout le mois de janvier. Les effectifs continuent de décroître un peu partout en février (15 ind le 20 à St-Renan, 3 ind le 16 à Kerhuon) pour remonter à nouveau à la fin du mois (en relation avec une petite vague de froid ?) : 55 à St-Renan le 26 fév., 25 à Kerhuon le 28 fév. et 49 le 4 mars, 1500 à la même époque dans le golfe du Morbihan (contre 250 en janv.).

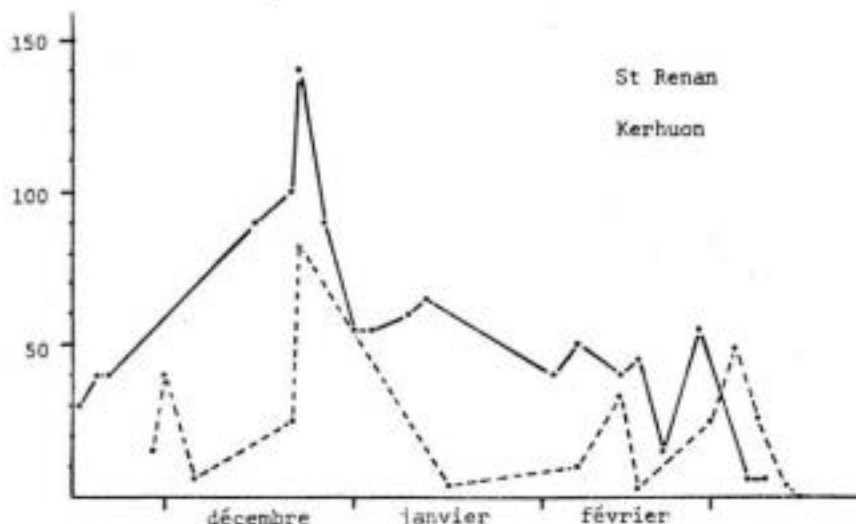
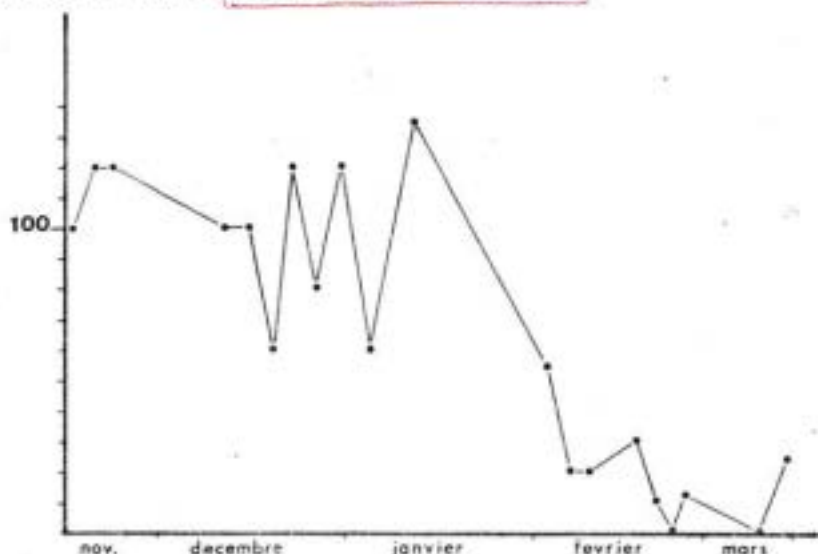


Schéma d'évolution des effectifs de Colverts sur deux étangs du Léon
SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*), résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTÈRE	Le Vougo/Guissény		110
	St-Renan	120	135
	Yeun-Elez/Brennilis	360	
	rade de Brest	231	507/
	pays bigouden (29S)	260	
	<u>Total Finistère</u>	<u>1021</u>	<u>769</u>
MORBIHAN	étang de Pont-Callec/Kernascleden	30	
	étang de St-Jean/Mendon		400
	étang de Kerizan/Crac'h	500	300
	golfe	850	300
	Penerf & estuaire de la Vilaine	3500	
	étang du Rocher/St-Dolay		50
	<u>Total Morbihan</u>	<u>4887</u>	<u>1090</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	estuaire de la Loire	1500	2000
	lac de Grandlieu	360	1900
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>1878</u>	<u>3940</u>
ILLE-ET-VILAINE	étang de la Musse/Baulon	60	30
	étang du Pré/Paimpont	30	80
	baie du Mont St-Michel	150	250
	<u>Total Ile-et-Vilaine</u>	<u>257</u>	<u>397</u>
COTES-DU-NORD	étang du Fourneau	15	

étang des Salles/Perret	15	100
étang du Coronco/Glomal		42
<u>Total Côtes-du-Nord</u>	<u>30</u>	<u>144</u>
TOTAL BRETAGNE	8073	6340

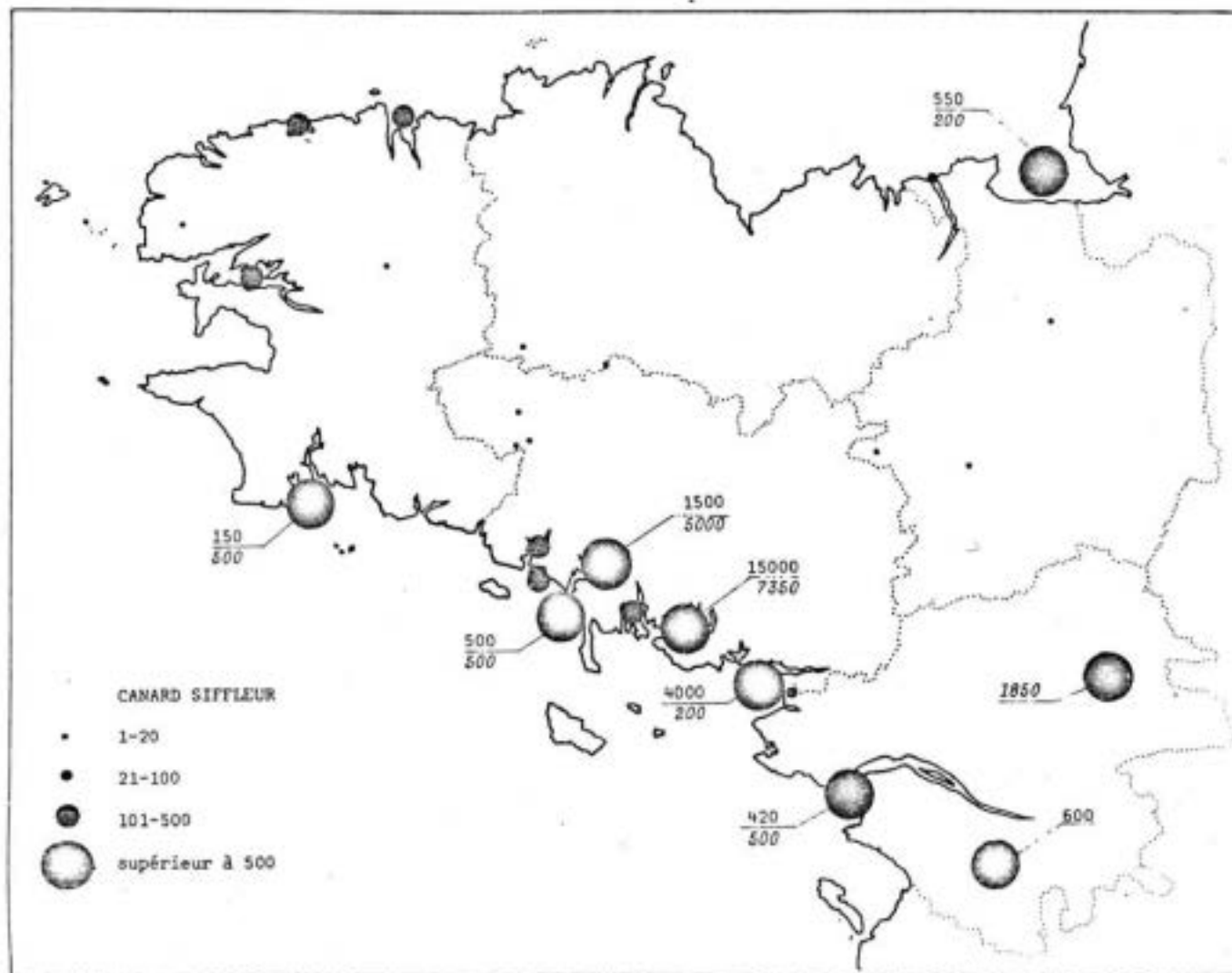
La grande instabilité des effectifs de cette espèce interdit toute interprétation des éventuels mouvements. Voir ci-dessous l'évolution des effectifs à St-Renan où pourtant les causes de variations sont réduites du fait de l'interdiction de la chasse.



CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*). 11 observations dont 10 entre le 16 déc. et le 14 janvier (6 localités). 75 ind au Lac de Grandlieu (44) et 6 au réservoir de Vioreau (44) le 16 déc.; 1 ind au Yeun Elez/Brennilis (29) le 21 déc.; 1 ♂ et 2 ♀♀ à St-Renan le 22 déc., mais seulement 2 ♀♀ à cet endroit le 27 déc.; 1 ♂ et 2 ♀♀ sur l'étang de Lannec/Ploemeur (56) le 31 déc.; 3 sur l'étang de Trenvel/Treogat (29) le 2 janv.; 3 sur l'étang du Coranq/Glomet (22) le 3 janv.; 2 dans le Yeun Elez le 4 janv. L'effectif de Grandlieu est tombé à 2 oiseaux le 14 janv. Encore 1 ♂ à St-Renan le 20 fév.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*), résultat des recensements

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	baie de Morlaix	270-300	282
	baie de Goulven	60	100
	rade de Brest		461
	estuaire de la r. de Pont-l'Abé	150	500
	Total Finistère	510-550	1413



MORBIHAN	estuaire du Blavet	100	100
	Gâvres		200
	Erdeven	500	500
	Étang de St-Jean/Mendon	1500	5000
	baie de Quiberon	500	1000
	golfe du Morbihan	15000	7350
	étang de Kerizan		166
	Penerf et estuaire de la Vilaine	4000	200
	<u>Total Morbihan</u>	<u>21600</u>	<u>14516</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	étang d'Aunée		30
	réservoir du Vioreau		1850
	lac de Grandlieu	600	
	estuaire de la Loire	420	500
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>1026</u>	<u>2380</u>
ILLE-ET-VILAINE	baie du Mont St-Michel	550	200
	estuaire de la Rance		40
	<u>Total Ille-et-Vilaine</u>	<u>550</u>	<u>265</u>
COTES-DU-NORD		<u>8</u>	<u>7</u>
	TOTAL BRETAGNE	23694	18581

A la mi-novembre, les lieux bien suivis ont fait le plein de leurs hivernants : 500 à Erdeven (56) le 21 nov. (effectif hivernant de décembre et janvier), 150 à l'Île Tudy (29S) le 19 nov. (effectif de décembre), 200 en baie de Morlaix (29N) le 22 nov.

La carte ci-contre met en évidence la répartition des hivernants en Bretagne, c'est à dire la prédominance de la côte sud, du pays bigouden à l'estuaire de la Loire. Notons qu'en décembre la rade de Brest ne contenait pas de Siffleurs ou très peu.

De petits passages ont été décelés à partir du 14-15 déc. dans le Nord-Finistère, avec en particulier 15-20 ind à St-Renan le 15, 3 à St-Marc/Brest les 22 et 23.

Début-janvier, une arrivée se produit, au moins dans le Finistère : les effectifs de Goulven (29N) passent de 60 à 110 le 2 janv.; 30 ind stationnent sur l'étang du Coroncq/Glommel (22) le 3 janv. (5 le 5); fait remarquable, 1850 oiseaux sont observés le 14 janv. sur le réservoir du Vioreau (44) alors que ce plan d'eau n'en abritait que 10 habituellement; les effectifs de l'Île Tudy passent de 150 à 500 le 16 janv. et ceux de l'étang de St-Jean/Mendon (56) atteignent 5000 ind le 16.

Néanmoins, les effectifs bretons passent de 24000 en décembre à 18600 en janvier par suite de la forte diminution enregistrée dans le Morbihan (de 22000 à 14000 en gros). Cette baisse n'affecte guère le Finistère ni la Loire-Atlantique dont les petits effectifs augmentent à cette époque malgré l'abandon (?) du lac de Grandlieu (44).

Fin-janvier-début-février, les effectifs décroissent (40 à Goulven (29N) le 2 fév. contre 100-110 en janvier), 100 à Erdeven (56) le 12 fév. (contre 500 hivernants), 7 à Gâvres (56) le 12 fév. etc... Cependant, encore 250 à l'Île Tudy le 25 fév. Nous manquons de données suivies en mars : 50 ind à Erdeven le 15 mars et 3 en rade de Brest le même jour.

CANARD PILET (*Anas acuta*), résultat des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	Le Curnic/Guisseny	2	
	St-Renan	4	
	rade de Brest		38
	rivière de Pont l'Abbé	4	30
	<u>Total Finistère</u>	<u>10</u>	<u>68</u>
MORBIHAN	étang de St-Jean/Mendon	3	
	golfe	600	800
	Penerf & estuaire de la Vilaine	2400	3500-4000
	<u>Total Morbihan</u>	<u>3003</u>	<u>4100-4600</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	estuaire de la Loire	360	2500
	lac de Grandlieu	9	420
	réservoir du Viorseau	2	
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>371</u>	<u>2920</u>
TOTAL BRETAGNE		3384	7088-7588

L'hivernage a été régulier en rivière de Pont-l'Abbé (295) où de 3 ou 4 oiseaux le 27 nov. les effectifs passent à 33 ind le 27 déc. et 30 le 2 janv. pour retomber par la suite; dernière observation en ce point le 24 fév. (5 ind). Notons également qu'après le maximum de 3500-4000 dans l'estuaire de la Vilaine (56) le 9 janvier il ne reste que 700 Pilets le 18 janv.

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*), premier retour noté le 3 mars : 4 oiseaux dont 3 co dans les marais de Menham/Kerlouan (28N).

CANARD SOUCHET (*Anas platyrhynchos*), résultats du recensement :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	St-Renan	12	10
	Trenvel/Treogat	100	
	Kerity/Penmarc'h	50	
	<u>Total Finistère</u>	<u>164</u>	<u>11</u>
MORBIHAN	étang de Kerizan/Crac'h	5	
	golfe	15	
	Penerf & estuaire de la Vilaine	20	
	<u>Total Morbihan</u>	<u>41</u>	
LOIRE ATLANTIQUE	étang d'Aumée	40	10
	estuaire de la Loire	50	400
	lac de Grandlieu	600	810
	réservoir du Viorseau	10	
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>707</u>	<u>1220</u>
ILLE-ET-VILAINE	étang de la Musse/Beulon	4	10
COTES-DU-NORD	étang des Salles/Perret	3	
TOTAL BRETAGNE		919	1241

Comme dans le cas du Colvert, forte prédominance de l'hivernage en Loire-Atlantique et opposition entre l'augmentation de janvier dans ce département et la régression enregistrée dans le le Finistère et le Morbihan à la même époque.

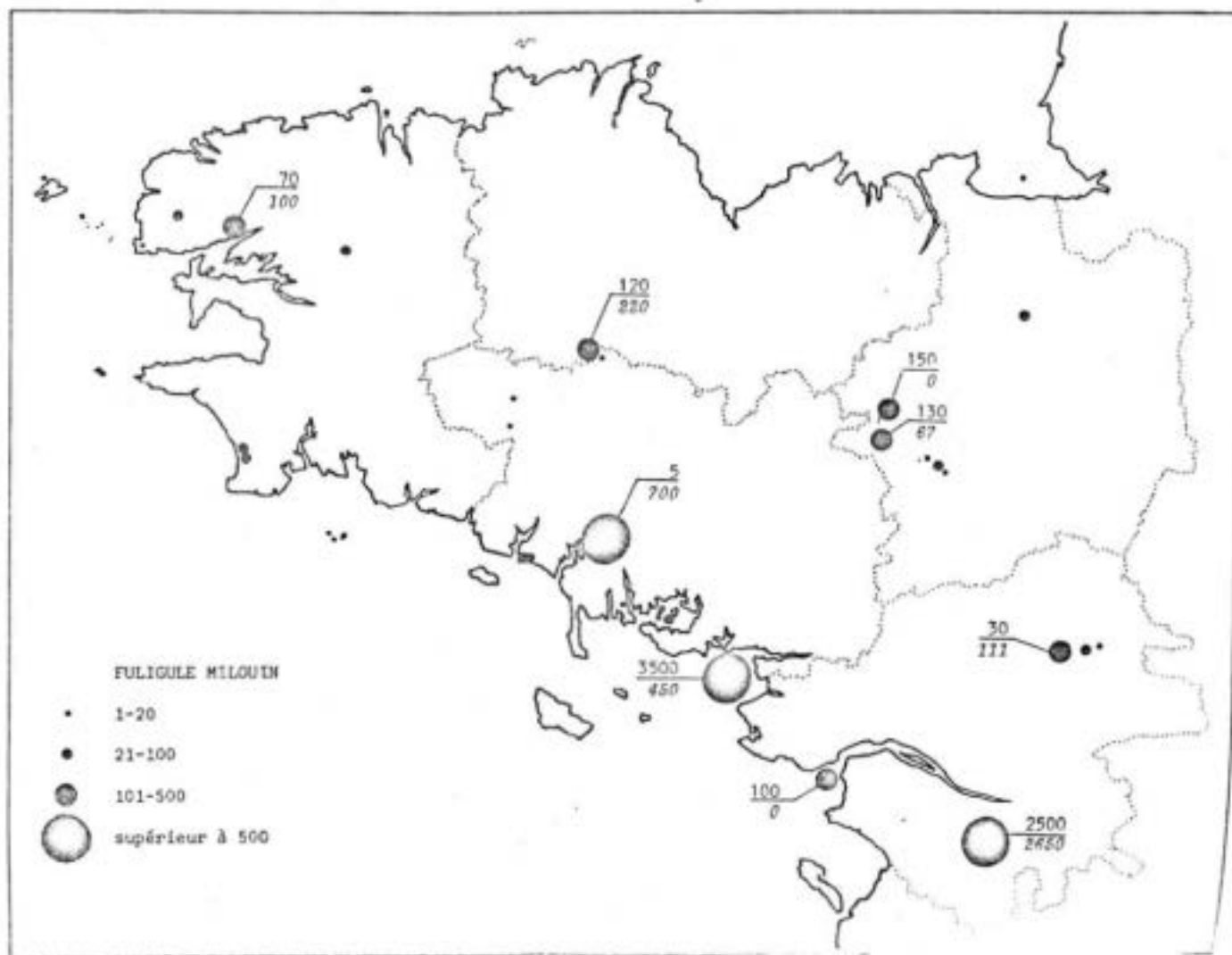
Deux plans d'eau seulement ont été bien suivis : St-Renan (29N) et Trenvel/Treogat (29S). Tous deux montrent une forte arrivée de Souchets du 14 au 19 déc. A Trenvel, les effectifs qui ont varié entre 6 et 16 ind depuis le 15 nov. montent brutalement à 75 ind le 14 déc. et à 100 le 19 pour retomber à 30 le 22 et 20 le 27 déc. Même évolution à St-Renan, mais portant sur des chiffres moindres : 0 le 15 nov. et jusqu'au 14 déc. où apparaissent 4 ind; 12 ind le 19 déc. (maximum de l'hiver) puis 6 seulement les 22 et 24 déc. Au même moment, l'effectif de Kerity/Pennarc'h passe de 15 oiseaux le 9 déc. à 50 le 14 déc. A noter les fortes proportions de ♂ enregistrées au cours de ce passage : 45 ♂ pour 75 ind (60%) le 14 déc. et 65 pour 100 ind (65%) le 19 déc. à Trenvel; 10 sur 15 ind (66%) le 9 déc. et 35 sur 50 ind (70%) le 14 déc. à Kerity.

Par la suite, seul St-Renan est régulièrement suivi : les effectifs y oscillent entre 3 et 10 ind jusqu'au 11 mars sans qu'il soit possible de déceler le moindre mouvement.

Signalons pour terminer l'observation de 2 couples à St-Colombier (56) le 8 mars et d'1 couple en parade au même endroit le lendemain.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*), résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	Kerjean/Le Conquet		7
	St-Renan	30	7-12
	Kerhuon	60-70	100
	Yeun Elez/Brennilis	11	60
	Kergwenn/Plovan	35	
	Trenvel/Treogat	70	
	<u>Total Finistère</u>	<u>206-216</u>	<u>194-199</u>
MORBIHAN	étang du Fourneau/Ste Brigitte	45	
	étang de Priziac	16	18
	étang du Moulin-Bégasse/Meslan	4	2
	étang du Cranic/Brec'h	5	700
	étang de Kerizen/Crec'h	20	
	golfe	28	
	Penerf et estuaire de la Vilaine	3500	450
	<u>Total Morbihan</u>	<u>3620</u>	<u>1170</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	estuaire de la Loire	100	
	lac de Grandlieu	2500	2650
	réservoir du Vioreau	30	111
	étang de la Provostière	34	15
	étang de la Poltevinrière		7
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>2664</u>	<u>2763</u>
COTES-DU-NORD	étang des Salles	120	220



ILLE-ET-VILAINE	étang de Beulon	30	40
	étang de la Musse/Beulon	15	
	étang de Belouze/Beulon		6
	étang du Pas-du-Houx/Paimpont	130	87
	étang du Pont-Dom-Jean/Paimpont	150	
	étang du Boulet/Feins		23
	baie du Mont St-Michel		15
	<u>Total Ile-et-Vilaine</u>	<u>325</u>	<u>151</u>
	TOTAL BRETAGNE	6935	4518

Les chiffres ci-dessus montrent que si les Milouins préfèrent s'installer sur les lacs et les étangs, ils n'en dédaignent pas pour autant les estuaires. Les contingents les plus élevés se situent en Loire-Atlantique et jusqu'à la limite sud du Morbihan.

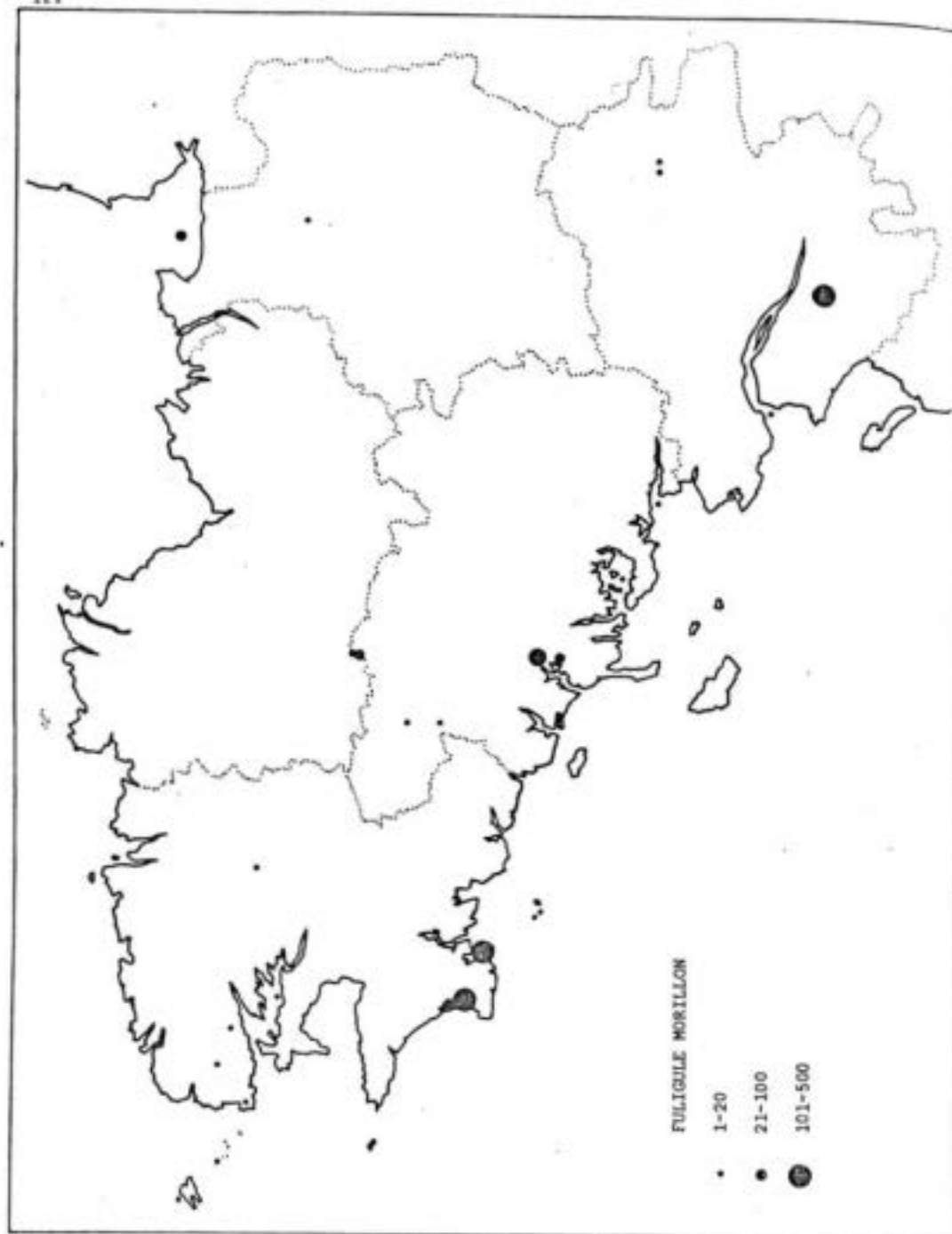
Alors que, comme d'habitude, l'étang de Kerhuon (29N) a des effectifs remarquablement stables (50-60) du 11 nov. au 18 janv., tous les autres plans d'eau voient leurs effectifs fluctuer avec plus ou moins de concordance :

+ passages notés à St-Renan (29N) à mi-novembre, à Trenvel/Treogat (29S) du 15 au 23 nov. (100 ind, puis 31 le 25 nov.) et arrivées à cette époque à Kerjean/Le Conquet (29N) : 3 ind à partir du 23 nov. Gros chiffre à l'étang des Salles/Perret (22) le 24 nov. : 261 ind.

++ après forte diminution à Trenvel et St-Renan en fin-novembre-début-décembre (20 à Trenvel le 1 déc.), on note un passage en plusieurs endroits à partir du 10 déc. : à Priziac (56), de 3 ind, les Milouins passent à 16 le 11 déc. pour retomber à 10 le lendemain et jusqu'à la fin du mois. A St-Renan, de 5 ind le 12 déc., on passe à 30 le 14 pour retomber à 7 le 15 puis à 14 le 26 et 6 le 31 déc. A Trenvel, 100 ind sont observés le 22 déc. mais il n'en demeure que 50 à la fin du mois (27 et 30 déc.) etc... Cette période est d'ailleurs celle du recensement de décembre où l'on enregistre un maximum global sans doute faussé par le fait que tous les Milouins recensés ne sont pas à proprement parler des hivernants. Ajoutons qu'à cette époque de petits groupes sont notés en des lieux d'où ils étaient absents pendant le reste de l'hiver.

+++ en fin-décembre-début-janvier, on constate une arrivée dans le Yeun Elez (80 le 5 janv.) et à Kerjean/Le Conquet où le maximum (7 ind) est noté le 16 janv. Notons le peuplement soudain du Cranic (56) qui recèle 700 ind le 16 janv. (les précédentes visites avaient été négatives, ou presque), alors que quelques grands stationnements fondent : des 3500 de décembre dans l'estuaire de la Vilaine, il ne reste que 450 ind le 16 janv.; l'estuaire de la Loire est déserté, Trenvel est abandonné, les effectifs des étangs d'Ile-et-Vilaine diminuent de moitié. Seuls les étangs des Salles (22) et de Kerhuon voient leurs effectifs augmenter (100 à Kerhuon le 25).

**** par la suite, chute progressive à Kerhuon avec quelques paliers : le 14 mars, il en reste 7. Mais depuis le 9 fév. déjà à Trenvel on observe une remontée qui se traduit également à Priziac par un maximum de 18 le 12 fév., à St-Renan par 7-10 oiseaux et à Trenvel par un maximum de 15 à 20 du 23 fév. au 2 mars. Très peu après le 10 mars (Trenvel, Kerhuon).



FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*), résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	St Renan		10
	Yaun Elez		15
	Loc'h Kergaran/Plovan	30	
	Trenvel	168	
	Ile Tudy	150	
	<u>Total Finistère</u>	<u>405</u>	<u>25</u>
MORBIHAN	étang du Cranic/Brec'h		300
	étang de St-Jean/Mendon		20
	<u>Total Morbihan</u>	<u>40</u>	<u>333</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	lac de Grandlieu	380	160
	<u>Total Loire-Atlantique</u>	<u>398</u>	<u>160</u>
ILLE-ET-VILAINE	baie du Mont St-Michel		20
	<u>Total Ile-et-Vilaine</u>		<u>45</u>
COTES-DU-NORD	étang des Salles/Perret	30	40
	<u>Total Côtes-du-Nord</u>	<u>35</u>	<u>47</u>
	TOTAL BRETAGNE	876	613

En décembre, l'estimation des effectifs est bonne, les secteurs essentiels ayant été visités (pays bigouden (29S) avec 350 ind et lac de Grandlieu (44) avec 380 ind). Notons les chiffres relativement forts du Finistère, ceux anormalement bas du Morbihan.

En janvier, le pays bigouden n'a pas été recensé et Grandlieu a perdu la moitié de ses effectifs. Quant à l'augmentation dans le Morbihan, elle fausse le schéma car les rassemblements observés au Cranic ne sont que de passage.

* A partir du 15 nov., arrivées et passages importants notés à : Trenvel/Treogat (29S) (36 le 15 nov., 50 le 17, 150 le 23, 37 le 25...) Priziac (56) (15 le 15 nov. contre 5 le 8 nov.), St-Renan (29N) (7 le 21 nov. contre 2 auparavant), l'Ile Tudy (29S) (50 à partir du 15 nov.). Passage à Goulven (29N) fin-novembre-début-décembre.

** maximum dans la deuxième quinzaine de décembre : 14 et 15 déc. à St-Renan, 20 déc. à début-janvier au Conquet (29N), 11 et 30 déc. à Priziac, 16 déc. à l'Ile Tudy, 19 déc. à Karléguer/Bohers (29N), du 14 au 30 déc. à Trenvel (200 ind), le 25 déc. à St-Jean/Mendon (56) (80 ind). Certains lieux ne seront occupés que durant cette période : Penmarc'h (29S), Ploemeur, Kergwenn/Plovan...

*** l'étang de Priziac marque un " creux " vers le 9 janv. Les étangs morbihannais du Cranic et de St-Jean se peuplent à mi-janvier, totalisent 320 ind le 16, une centaine seulement le 18 et rien ensuite. Abandon des lieux d'hivernage bretons dans leur ensemble en mi-janvier à l'exception de petits plans d'eau comme Le Conquet, St-Renan, Karléguer... cet abandon étant confirmé par la diminution observée à Grandlieu.

**** Fin-janvier : départ de quelques hivernants et début de détection en quelques points : Priziac à partir du 26... Le passage

est très sensible en février, surtout le 12 à Priziac et à partir du 12 à Trenvel. Il se généralise fin-février-début-mars : maximum à l'Ile Tudy le 26 fév., à St-Renan le 27 fév., à Priziac le 5 mars et à Kerhuon le 8 mars. De plus, 150 ind sont observés le 2 mars à Trévignon/Tre-gunc (29S) où l'hivernage ne semble pas avoir eu lieu.

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*). 1 ♀ le 25 nov. à Trenvel où l'espace (1 ♀ aussi) avait été observée le 8 nov. 2 sur l'étang de la Musse/Baulon (35) le 15 déc., 1 ♂ à Ker-jean/Le Conquet (29N) le 31 déc. Seul lieu d'hivernage. l'estuaire de la Vilaine et la rade de Penarf (56) : 1350 ind le 18 déc. et 1200 le 18 janv.

EIDER A DUVET (*Somateria mollissima*). quelques observations isolées dans la Finistère et le Morbihan : 1 ♀ le 15 déc. dans l'Aber Benoit (29N); 1 ♂ imm. et 2 ♀♀ le 3 janv. aux grèves de Trécompan/Lampaul-Ploudalmézeau (29N); 1 ♀ du 23 nov. au 22 déc. dans le port du Conquet (29N); 2 ♀♀ le 19 janv. en baie de Douarnenez (29S) le 19 janv.; 4 ♀♀ le 18 déc. à l'Ile Tudy (29S); 1 ♀ le 26 déc. à Moustierlin/Fouesnant (29S); 1 ♀ le 15 déc. au Cap Coz/La Forêt-Fouesnant (29S); 5 ind dont 1 ♂ le 8 déc. de Raguénez à Trévignon/Tre-gunc (29S); 2 ind du 29 déc. au 2 janv. au Loc'h/Guidel (56).

MACREUSE NOIRE (*Melanitta nigra*). résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	rade de Brest	21	33
	baie de Douarnenez	589	698
	baie de la Forêt/Concarneau	1	
	<u>Total Finistère</u>	<u>611</u>	<u>750</u>
MORBIHAN	Quiberon-Belle-Ile	27	
	littoral de Suscinio		200
	golfe	80	100
	estuaire de la Vilaine	200	250
	<u>Total Morbihan</u>	<u>310</u>	<u>550</u>
LOIRE ATLANTIQUE	presqu'île de Guérande	116	120
ILLE-ET-VILAINE	baie du Mont St-Michel	4450	3200
	TOTAL BRETAGNE	5487	4620

Notons en outre 100 ind à Gâvres (56) le 16 fév. et encore 200 à 300 (comptage partiel) en baie de Douarnenez (29S) le 2 mars.

MACREUSE BRUNE (*Melanitta fusca*). seulement dans la Finistère : arrivée d'un fort contingent (150-200) devant l'Ile Tudy (29S) le 18 nov. Dès le lendemain les effectifs tombent à 10 ind et varieront entre 15 et 6 ind jusqu'à la dernière observation, le 15 déc. 3 à Penzé (29N) le 22 nov., 3 au Cap Coz/La Forêt-Fouesnant (29S) le 8 déc., 30 à Kerity/Pennarc'h (29S) le 9 déc., 3 en baie de Douarnenez le 19 janv., 1 au Conquet le 5 mars.

GARROT A OEIL D'OR (*Bucephala clangula*), résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	baie de Morlaix	4	
	estuaire de la Penzé/Carantec		6
	aber Benoit	4	4
	rade de Brest		5
	Kerity/Penmarc'h	20	
	rivière de Pont-l'Abbé	8	
	<u>Total Finistère</u>	<u>36</u>	<u>15</u>
MORBIHAN	rivière d'Etel		13
	Locmariaquer	50	
	golfe	465	200
	rade de Penerf	10	
	<u>Total Morbihan</u>	<u>525</u>	<u>213</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	réservoir du Vioreau	3	
	TOTAL BRETAGNE	564	228

Sur les 17 localités ayant abrité des Garrots cet hiver, 7 à 10 seulement ont été régulièrement fréquentées par l'espèce. Les secteurs les mieux suivis montrent que les effectifs hivernants sont atteints courant décembre : en baie de Morlaix (29N), 1 le 18 nov., 4 le 8 déc.; dans l'aber Benoit (29N) les 2 premiers sont notés le 28 nov. puis 4 le 12 déc.; en rivière de Pont-l'Abbé (29S), premier le 22 nov. puis 8 le 10 déc.; dans le golfe du Morbihan, 465 le 12 déc. contre 11 le 8 nov.

Fin-décembre-début-janvier voit une brusque augmentation des effectifs dans le Finistère (6 le 1 janvier en baie de Morlaix, 25 le 29 déc. puis 12 le 30 déc. en rivière de Pont-l'Abbé) ainsi que de faibles chutes sur des plans d'eau non fréquentés jusqu'alors par les Garrots : 1 ♂ à Priziac (56) le 30 déc., 2 à Goulven (29N) le 1 janv. et 1 à St-Marc/Brest le même jour.

Les effectifs restent à peu près stables en janvier puis décroissent rapidement en février-mars : encore 200 dans les baies de l'île d'Arz (56) pendant tout le mois de janvier, seulement 40 au même endroit le 9 févr. Les Garrots ne sont plus notés en baie de Morlaix et dans l'aber Benoit à partir du 12 janv., en rivière de Pont-l'Abbé après le 26 janv. Enfin, il ne reste plus que 26 ind dans le golfe (56) le 8 mars dont 18 dans les baies de l'île d'Arz.

5 observations de ♂ pendant cette période : 1 le 10 déc. en rivière de Pont-l'Abbé; 1 le 27 déc. au même endroit; 4 le 25 fév. dans le Yeun Elez/Brennilis (29N); 1 le 27 fév. en rade de Brest et 1 le 8 mars à l'île d'Arz.

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*), 1 ♂ à Trenvel/Treogat (29S) le 24 nov.

HARLE HUPPE (*Mergus serrator*), résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	baie de Morlaix & Penzé	25	43

	baie de Goulven	12	8
	aber Wrac'h	10	
	aber Benoit	21	
	rade de Brest	(100)	758
	de Penmarc'h à l'Île Tudy	60	40
	de Moustierlin à Trevignon	10	
	<u>Total Finistère</u>	<u>268</u>	<u>851</u>
MORBIHAN	Carnac	40	
	Locmariaquer	100	
	golfe	50	230
	Suscinio		20
	Penerf & estuaire de la Vilaine	32	
	<u>Total Morbihan</u>	<u>222</u>	<u>250</u>
LOIRE-ATLANTIQUE	lac de Grandlieu	4	
COTES-DU-NORD	Perros-Guirec	10	
	Port-Blanc/Penvenan	15	
	Porz-Hir/Plougrescant	2	
	<u>Total Côtes-du-Nord</u>	<u>27</u>	
	TOTAL BRETAGNE	541	1101

Le chiffre étonnamment bas de décembre provient du fait que la rade de Brest n'a été que très partiellement recensée : en fait la baie de Roscanvel correctement dénombrée lors de ce premier recensement fournit le même chiffre qu'en janvier. Il est permis de penser qu'il en est de même pour le reste de la rade et que les effectifs du Harle huppé n'ont guère varié entre les deux périodes de recensement.

Signalons en outre l'arrivée d'un fort contingent à l'Île Tudy le 18 nov. : 100 ind, chiffre qui tombe à 50 dès le lendemain !

En mars, les Harles occupent encore leurs lieux d'hivernage : un recensement partiel effectué en rade de Brest le 9 mars donne un total de 420 ind (contre 518 pour le même secteur en janvier) ; le même jour, 22 ind sont notés en baie de Morlaix et seulement (?) 27 pour le golfe du Morbihan.

HARLE BIEVRE (*Mergus merganser*). 1 ♀ sur la plage de St-Michel-en-Grèves à Pont ar Yar/Treduder (22) le 14 déc. et 1 ♀ sur l'étang du Baffou/Plougras (22) le 3 fév.

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*). 6 à 8 ind observés dans la région de Poul-laouen (29N) le 26 déc. 8 ind pour 6 localités en Ille-et-Vilaine durant l'hiver. 1 couple en forêt de Rennes et 1 ind à Chasné (35) le 8 mars.

EPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*). 1 ind à Brengall/Pont-l'Abbé (29S) le 9 mars.

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*). 2 ♀♀ à l'étang de Calzac/Serzeau (58) le 17 nov.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*), 1 ♀ le 2 janv. à St-Via/Treguenec (29S) et 1 ♂ dans le Yeun Elez/Brennilis (29N) le 4 janv.

FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*), 1 adulte le long de l'Aulne près de Terenez/Le Faou (29N) le 15 déc. et 1 ind. sans doute d'imm. au Menhir/Crozon (29S) le 2 mars.

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*), résultats des recensements :

		DECEMBRE	JANVIER
FINISTERE	eau douce		
	étang de Goulven	150	
	étang du Pont/Kerlouan		152
	étang de Kerjean/Le Conquet	150	80
	St-RENAN	250	200
	Kerhuon	110	110
	Yeun Elez/Brennilis	108	40
	Kergwenn/Plovan	400	300
	Trenvel/Treogat	2000	?
	estuaires, rias, baies		
	baie de Morlaix	160	100
	aber Benoit	40	50
	rivière de Pont-l'Abbé	80	150
	baie de Kerogan/Quimper	600	?
	<u>Total Finistere</u>	<u>4026</u>	<u>1182</u>

Rappelons l'absence d'observations sur Trenvel et Kerogan en janvier.

MORBIHAN	eau douce		
	Priziac	250	250
	Le Moulin Bégasse/Meslan	15	
	Le Fourneau/Ste Brigitte	40	40
	Pont-Callec/Kernascleden	10	20
	Cranic/Brec'h	215	240
	St-Jean/Mendon	500	500
	Kerizan/Crac'h	87	143
	estuaires		
	estuaire du Blavet	500	500
	<u>Total Morbihan</u>	<u>1587</u>	<u>1693</u>

Notons l'absence de données pour le golfe dans la période des recensements; l'espèce a dû échapper aux observateurs car un dénombrement effectué le 13 fév. donnait 6300 oiseaux pour l'ensemble et qu'il y en avait 3-4000 à Truscat/Sarzeau le 20 fév. !

LOIRE ATLANTIQUE	étang d'Aunée	300	300
ILLE-ET-VILAINE	étang de la Musse/Baulon	200	150
	étang du Pas-du-Houx/Paimpont	150	
	étang d'Andouillé-Neuville		230
	étang de Bélurant-Beaufort		200
	<u>Total Ile-et-Vilaine</u>	<u>400</u>	<u>650</u>

COTES-DU-NORD	étang des Salles/Perret	250	200
	étang du Coroncq/Glomet		80
	<u>Total Côtes-du-Nord</u>	<u>250</u>	<u>280</u>
TOTAL BRETAGNE		6573	4105

Fin-novembre-début-décembre, l'arrivée des hivernants se poursuit : 2000 à Trenvel le 19 nov., 30 en rivière de Pont-l'Abbé le 28 nov., 300 en baie de Kerogan le 1 déc. contre 60-70 le 10 nov.

Dans la deuxième quinzaine de décembre on assiste à un maximum très sensible : 275 à St-Renan le 15 déc. puis 130-150 le 30 déc., 40 le 5 déc., 74 le 14 déc., 110 le 19 déc. à Kerhuon; 82 le 7 déc., 175 le 22 et 120 le 30 déc. à Kerjean; 30 le 9, 150 le 15 et 25 le 30 déc. à Goulven; 550-600 le 15 déc. à Kerogan etc... Cette vague laisse des effectifs importants en quelques endroits : Kerhuon, 110 ind en janvier, rivière de Pont-l'Abbé, 164 le 28 déc., cependant qu'ailleurs les effectifs redeviennent ce qu'ils étaient dans la première quinzaine du mois.

A Kerhuon (le plan d'eau le mieux suivi), le nombre de Foulques diminue en février et le départ s'accroît début-mars : 87 le 14 fév., et le 4 mars, 40 le 14 mars. A Trenvel, il ne reste plus que 800-1000 ind le 23 fév. et 450 à 500 le 3 mars. A St-Jean/Mendon, 100 le 2 mars....

(à suivre)

En raison de la place très importante prise par les recensements hivernaux d'Anatidés, nous sommes contraints de reporter la suite des Actualités ornithologiques du 15 novembre 1968 au 15 mars 1969 au prochain fascicule d'AR VRAN.

BIBLIOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE BRETONNE

Nous ferons désormais paraître dans cette rubrique des analyses et des résumés de notes, d'articles ou d'ouvrages ayant trait, pour partie ou dans leur totalité, à l'avifaune des cinq départements bretons. Nous nous proposons ainsi d'informer nos lecteurs de tout ce qui se publie hors d'AR VRAN sur l'ornithologie de la Bretagne.

LAMI, R., 1968.- Quelques Jaseurs de Bohême observés aux environs de Dinard. *Bull. Lab. marit. Dinard*, N.S. 1 : 138.

Notule de 10 lignes sur la capture d'un Jaseur boréal d tué dans un groupe de 5 oiseaux à Le Richardais/Dinard (35) le 10 décembre 1965. Cette capture se place dans le cadre de l'invasion de 1965-1966 au cours de laquelle, rappelons-le, 3 représentants de l'espèce avaient été capturés en Bretagne (ERARD, *Alauda*, 1968). J.-Y. M

GUILLOU, J.-J., 1968.- Contribution à l'étude ornithologique de la région quimpéroise et du Sud Finistère. *Alauda*, 36 : 137-156.

Un titre qui promet, un texte qui déçoit. Article de 19 pages qui vise à faire le point sur l'avifaune d'une région dont les limites fluctuent pour permettre à l'auteur d'écouler toutes sortes d'observations qu'il juge intéressantes. C'est ainsi que nous nous trouvons transportés à Quessant ou sur la côte lorientaise, dans le golfe de Gascogne ou sur la côte léonarde, dans les Monts d'Arrée ou dans la région de Baud (56). Autrement dit, nous nous trouvons en présence d'un amalgame de notes et faits divers accumulés lors de séjours plus ou moins longs et réguliers dans le Finistère, d'une sélection d'espèces sur lesquelles l'auteur croit pouvoir statuer ou étonner.

L'introduction d'abord mérite quelques commentaires. L'auteur y corrige les erreurs qui truffent la publication de HESSE & LE BORGNE DE KERMORVAN (1836) : il nous semble que ces corrections avaient déjà été faites (du moins en grande partie) dans l'Ornithologie de la Basse-Bretagne de LEBEURIER & RAPINE (ORFO 1934); en effet, si cette dernière publication est "... exée sur la région de Morlaix ...". J.-J. GUILLOU oublie sans doute qu'elle vaut aussi pour la région quimpéroise dont LEBEURIER connaissait très bien l'avifaune.

On n'annonce pas que le seul point faible d'une publication (Hesse & Le Borgne de Kermorvan) réside dans la méconnaissance des petits Limicoles lorsque l'on vient de fournir une liste d'erreurs et d'insuffisances portant sur : Grèbes, Puffins, Sternes, Anatidés, Pigeons, Rapaces diurnes et divers groupes de Passereaux.

On ne dit pas que la détermination des petits limicoles est peu de chose dans une région où ils constituent un des éléments les plus abondants et intéressants de l'avifaune.

L'explication de la disparition du Grand Cormoran (pour ne citer que lui) n'a pas besoin d'être recherchée : on ne peut tout de même pas espérer que deux couples isolés constituent une population en plein essor. D'ailleurs nous ignorons ce que le Grand Cormoran vient faire dans une liste d'oiseaux nicheurs de la région quimpéroise.

L'introduction se termine sur une note optimiste : ... la Tourterelle (laquelle ?) a augmenté, la Rousserolle s'est installée, le Serin Cini le fera peut-être. Nous sommes en 1968, alors soyons sérieux, le Cini niche régulièrement depuis plusieurs années et jusque sur les côtes nord de Bretagne. La bibliographie est pourtant copieuse.

Passons maintenant aux données recueillies par l'auteur et quelques collaborateurs. Nous y trouvons, mêlées à une foule d'observations, remarques, hypothèses et extrapolations inintéressantes, quelques données très utiles, bien que souvent peu ou pas circonstanciées : observations de l'Autour, du Faucon pèlerin, stations de nidification du Petit Gravelot, observations de Bécassine double, Sterne hansel, données sur la nidification du Pigeon colombin, de l'Alouette lulu, apparitions assez inhabituelles de Grands Corbeaux dans l'intérieur (... du Nord-Finistère), données sur la Mésange noire, les deux Rougequeues, approche de la limite de répartition de *Motacilla flava flava* et *Motacilla flava flavissima*, note évasive sur le Gros-bec...

A côté de cela, nous relevons entre autres choses :

PLONGEONS : "... les Plongeurs ne deviennent communs qu'à la fin de l'hiver : février, mars ou même début avril. Ils sont exceptionnels sur les rias ou sur les étangs...". La première observation n'est pas fondée, la seconde est fautive.

GREBE CASTAGNEUX : "... les premiers hivernants arrivent en juillet..."
Et allons donc ! Nalveté ou ignorance de la complexité des migrations ? Cette erreur (d'expression pensons-nous) se retrouve dans plusieurs rubriques : Grand Gravelot, Chevaliers gambette et aboyeur etc.. L'auteur semble croire que les oiseaux observés au début de la migration d'automne et ceux que l'on peut voir jusqu'en mai sont les mêmes.

PUFFIN DES ANGLAIS : rubrique inutile puisque non située dans le temps et qu'il faut se rendre à Groix pour avoir quelque chose à en dire. Même remarque pour plusieurs espèces, notamment le Fuligule Milouin.

CORMORAN HUPPE : deux reprises d'oiseaux bagués n'autorisent pas à tirer de conclusions sur les mouvements des juvéniles de cette espèce.

TADORNE DE BELON : nous nous demandons sur quoi se fonde l'auteur pour parler de maintien de l'espèce aux Iles de Glenen puisqu'il n'existe rien (sauf erreur de notre part) qui en indique l'installation en ce lieu depuis une note incertaine dans l' O.B.B. (Ornitho-

logie de la Basse-Bretagne, LEBEURIER & RAPINE, 1934). L'auteur affirme ensuite que l'espèce n'a pas colonisé le littoral sud, ce qui est évidemment tout à fait faux.

SARCELLE D'ETE. "... Comme nicheuse, c'est une acquisition...". Affirmation d'autant plus dangereuse que l'ORB mentionne un cas de nidification, incertain il est vrai, non loin de Quimper. Quant aux nicheurs du Fort-Bloqué/Ploemeur (56), ils n'ont pas leur place dans une étude sur le sud-Finistère.

FULIGULE MORILLON. "Une famille le 9 sept. 1857 à Trevignon. Y aurait-il eu nidification ?". Après tout, pourquoi pas ? Nous ne sommes jamais que le 9 septembre.

FAUCON CRECESSELLE. Moins abondant que l'Epervier ? Nous espérons qu'il s'agit d'un lapsus, sinon il nous reste bien peu de chances de rencontrer l'un ou l'autre.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU. "Nous ne l'avons plus trouvé à Trevignon ni au Fort-Bloqué où le citaient Hesse et Le Borgne de Kermorvan...". Eh bien, rassurez-vous, nous l'avons trouvé pour vous, et bien répandu comme en maints endroits où vous êtes passé sans le voir. Quant au biotope assigné à l'espèce : "... cordon littoral séparé de la terre ferme, au moins par de la palud..." ce n'est évidemment qu'une opinion personnelle.

BECASSEAU VIOLET. "Il hiverne sur le littoral bigouden...". Nous le croyons bien volontiers, mais des précisions ne seraient pas superflues.

BECRNE ARCTIQUE, texte ambigu : "bien rare en été, mais difficile à déterminer...". C'est un fait, mais doit-on comprendre qu'en dehors de l'été elle est moins rare ? Ce n'est en tout cas pas la phrase suivante qui nous en persuadera : "On doit attribuer à cette espèce les Sternes qui passent fin octobre...". En vertu de quoi s'il vous plaît, de la température ambiante ?

PIC CENDRE. "Nous ne l'avons pas encore noté dans le Sud-Finistère, mais il existe à Baud (Morbihan)". Alors n'en parlons pas !

HIRONDELLES. "Leurs dates d'arrivée me semblent plus hâtives en général que dans le Nord du département (cf. LEBEURIER et RAPINE)...". Ceci nous semble un peu naïf : à 50 km près on ne peut espérer mettre en lumière un décalage dans le temps, surtout lorsque les données de comparaison datent d'une quarantaine d'années.

GRAND CORBEAU, nous ne partageons pas du tout l'opinion de l'auteur qui le dit assez fréquent sur la côte sud. Ici encore des dates auraient été bien utiles. De plus, l'auteur méconnaît la répartition de l'oiseau dans le Finistère et en sous-estime très nettement les effectifs. Quant au "... il pourrait nicher dans l'intérieur ou tout au moins dans les milieux de la côte...", c'est le genre d'hypothèse que l'on s'abstient de publier avant d'avoir sérieusement étudié l'espèce ce qui, en l'occurrence, est loin d'être le cas.

FREUX, nous signalons à l'attention de l'auteur l'excellente publica-

tion de LEBEURIER sur le sujet.

CRAVE, tout ce qui brille n'est pas or ! Toute falaise où l'on voit le Crave en juillet ou en hiver n'est pas forcément un lieu de reproduction, nous sommes bien payés pour le savoir. L'auteur semble ignorer les exigences réelles de l'espèce et lorsqu'il dit qu' "Une expansion de cette espèce est toutefois empêchée par les hivers rigoureux qu'elle supporte mal.", il ignore sans doute aussi que le Crave est en régression pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la rigueur de l'hiver; nous sommes en Bretagne, alors trouvez autre chose.

GORGEBLEUE, nous sommes imperméables au raisonnement de l'auteur selon lequel "Les données d'Ouessant montrant qu'il doit être régulier sur la côte Sud..". Régulier, il l'est assurément, mais pas par la vertu de ce raisonnement qu'il faudrait peut-être étendre au Gobe-mouche nain et à l'Hypolaïs icterine pendant que l'on y est !

BRUANT ZIZI, il est certes intéressant de signaler son augmentation, mais il aurait fallu comparer sa distribution et son abondance à celles du Bruant jaune.

Ce ne sont là que quelques exemples qui illustrent assez bien les diverses erreurs et insuffisances de cet article immodeste. Le résultat en est simple, peu de données positives, une méconnaissance on ne peut plus évidente des sujets abordés (ou débordés), une fâcheuse tendance à statuer à partir de données personnelles plus ou moins nombreuses, alors qu'avec la collaboration de nombreux observateurs résidents, nous ne pouvons encore statuer que sur quelques espèces. Il n'est pas conseillé de pallier à un manque d'observations par des extrapolations et des hypothèses que rien ne vient étayer.

Lorsque l'on prétend contribuer à l'ornithologie d'une région, on devrait se demander au préalable ce qui, en la matière, est connu ou inconnu, et pour cela mettre à contribution les connaissances de tous les observateurs locaux, plus qualifiés que quiconque. Alauda, ne l'oublions pas, porte en sous-titre "Revue internationale d'Ornithologie". Cela signifie, croyons-nous, que des ornithologues étrangers la reçoivent et la lisent peut-être entièrement. Eh bien nous affirmons qu'un tel article, au cas où il ne les ferait pas sourire, leur donne une idée bien fautive de l'avifaune sud-finistérienne; c'est là la question : outre qu'elles n'apportent que peu d'éléments nouveaux, les publications de ce type sont, à la limite, franchement nuisibles, ne serait-ce que par le passif qu'elles créent.

N'importe quel observateur breton serait en mesure d'écrire plusieurs articles de ce calibre par an; il est heureux que chacun ait la sagesse de s'en abstenir. Alors au cas où l'auteur aurait à nouveau l'occasion de faire de l'ornithologie en Bretagne, qu'il fasse comme eux : qu'il nous fasse parvenir ses notes afin que nous puissions leur donner une utilisation à leur mesure.

Y.G.

HUYSKENS, G. & MAES, P., 1968.- Bécasseau tacheté (*Calidris melanotos*) en Bretagne. *Alauda*, 36 : 208.

Notule de 12 lignes relatant l'observation d'un Bécasseau tacheté dans le Sud-Finistère le 23 octobre 1967. Notons la mauvaise localisation de cette observation que les auteurs situent "... tout près de la mer..." ... "... à 5 km à l'Est de Plozévet (Finistère) près de Penhors". La mer se trouvant à l'ouest de Plozévet, il s'agit vraisemblablement de Penhors/Pouldreuzic.

Rappelons que le Bécasseau tacheté est désormais le limicole américain le plus régulièrement observé en Europe : 30 observations dans les Iles britanniques pour les seuls mois d'août septembre et octobre 1967.

VIEILARD, J., 1968.- La migration prénuptiale des Plongeurs en Bretagne. *Alauda*, 36 : 286-287.

Deux observations au cours d'un bref séjour dans le Nord-Finistère auront suffi à l'auteur pour tirer des conclusions sur l'hivernage et la migration prénuptiale des Plongeurs imbrin et arctique en Bretagne et en France... Avec des dizaines d'observations de ce type chaque hiver, nous n'en sommes pas encore là. Le titre pompeux de cette notule pose d'ailleurs un problème qui n'est en aucun cas effleuré dans les 15 lignes qui suivent : une bonne illustration du fatras pseudo-ornithologique que représentent le plus souvent les rubriques "Notes et faits divers" de nos revues internationales.

BOUGEROL, C., 1968.- Corneille mantelée en Bretagne. *Alauda*, 36 : 293.

Notule de 9 lignes : cette observation d'une Corneille mantelée le 1er mai 1968 à Roscoff (29N) aurait été plus à sa place dans les Actualités ornithologiques d'AR VRAN, rapprochée de celle du 15 avril 1968 à Riouzig/Perros-Guirec (22).

J.-Y. M